

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 22

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 301: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	16
2.2.	PROGRAMME 302: APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	31
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	33
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	34
2.3.	PROGRAMME 303: RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	46
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	47
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	48
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	49

2.4.	PROGRAMME 304: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	59
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	60
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	62
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	62
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	65
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	75
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	76
3.2.	LEÇONS APPRISES	78
3.3.	PERSPECTIVES	78

NOTE EXPLICATIVE

Cette partie présente en première partie, le rappel de la synthèse stratégique et en deuxième partie, le contexte de mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Cette partie présente d'une part, le rappel de la synthèse stratégique et d'autre part, le contexte de mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Cette artère met en lumière les priorités de la stratégie nationale en rapport avec les missions, les domaines d'intervention et l'objectif stratégique du MINEPAT.

Priorités de la stratégie nationale en rapport avec les missions du MINEPAT

La mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (SCE) implique pour le MINEPAT, une intervention multiforme qui s'inscrit dans les trois piliers stratégiques du DSCE, à savoir : la croissance, l'emploi, la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat.

En matière de croissance économique, le MINEPAT est interpellé sur les aspects ci-après :

- l'appui à la compétitivité des filières non agricoles porteuses de croissance (Bois, Textile-confection, Tourisme et TIC) (DSCE §221) ;
- le relèvement des dépenses en capital de 20 à 30% du budget de l'Etat à l'horizon 2020 ;
- l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du programme d'investissement public ;
- l'augmentation de la part du budget d'investissement public consacrée à la réalisation des grands projets ;
- la mobilisation de l'Aide Publique au Développement et l'amélioration de son efficacité, conformément aux principes de la Déclaration de Paris ;
- la recherche des débouchés dans les marchés européens, américains et asiatiques ;
- le renforcement de l'intégration sous-régionale et régionale.

En matière d'emploi, le MINEPAT est appelé à coordonner la mise en œuvre efficace de la stratégie de promotion des approches à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), incluant notamment le développement d'un environnement politique et institutionnel favorable, l'amélioration des connaissances sur ces approches en vue de favoriser la création d'emplois décents et la promotion de l'utilisation de celles-ci dans les investissements publics.

Par ailleurs, il devra promouvoir la création des pôles régionaux de croissance, reposant sur des bassins de production en vue de l'amélioration de l'offre d'emplois décents.

S'agissant de la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat, les orientations interpellant le MINEPAT sont notamment :

- le renforcement du dialogue avec le secteur privé sur le climat des affaires ;
- l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information à travers le renforcement du suivi participatif au BIP ;

- l'instauration systématique des plans de développement pour les communes et pour les régions. Ces plans serviront de cadre de dialogue, de mise en cohérence et d'accueil des appuis de l'Etat central au développement régional et local ;
- la définition des orientations devant guider la politique économique nationale et ses déclinaisons dans les domaines budgétaire, fiscal, monétaire, financier, et commercial ;
- la systématisation des stratégies sectorielles, ainsi que leurs déclinaisons en programmes d'actions ministériels, la généralisation des cadres de dépenses à moyen terme et des budgets programmes

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, assigne au MINEPAT, la mission principale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique économique de la Nation, de la planification ainsi que de l'aménagement du territoire. A ce titre, il est chargé :

En matière économique,

- de l'élaboration du Programme d'investissement pluriannuel de l'Etat ;
- de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
- de la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national ;
- de la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la promotion des investissements publics ;
- de la préparation des Cadres de Dépense à Moyen Terme et du Budget d'Investissement Public ;
- de la gestion du budget d'investissement public en liaison avec le Ministère des Finances ;
- de la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des Accords et Conventions de prêts en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- de l'analyse économique conjoncturelle à court et moyen termes ;
- des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de privatisation des entreprises publiques en liaison avec le Ministère des Finances ;
- du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du Gouvernement ;
- du suivi de la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans la mise en œuvre des programmes économiques ;
- du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les Ministères sectoriels et le Ministère des Finances ;
- de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi ainsi que de la vision 2035 ;
- du suivi de la conjoncture économique en liaison avec le Ministère des Finances ;

- du suivi de la coopération multilatérale notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement et l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Finances et le Ministère des Relations Extérieures ;
- du suivi de la coopération économique et technique, bilatérale, sous-régionale, régionale et internationale, notamment avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

En matière de planification,

- de l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays;
- de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;
- de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
- de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ;
- de la planification des ressources humaines ;
- de la coordination des études et du suivi des questions de population.

En matière d'aménagement du territoire,

- de la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du Territoire, tant au niveau national que régional ;
- du suivi de l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
- du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du Territoire ;
- du suivi des organisations sous-régionales s'occupant de l'aménagement en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Par ailleurs, ledit Décret assigne au MINEPAT le suivi des activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Il lui permet également d'exercer la tutelle sur les Missions de développement ou d'aménagement du territoire ainsi que sur les organes suivants :

- l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) ;
- l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) ;
- l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) ;
- le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) ;
- le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

A cet effet, est rattaché au MINEPAT le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programmes économiques.

Il co-préside le Comité Interministériel chargé des Privatisations et de la Réhabilitation des

Entreprises Publiques.

Présentation de l'objectif stratégique

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Economie, Planification et Aménagement du Territoire », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le MINEPAT s'est fixé l'objectif stratégique de « **Contribuer à la réalisation d'une croissance économique soutenue et promouvoir un développement équilibré du territoire national** ».

A cet effet, les quatre programmes ci-après ont été mis en œuvre au cours de l'exercice 2018 :

- Programme 301 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » ;
- Programme 302 intitulé « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance » ;
- Programme 303 intitulé « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale » ;
- Programme 304 intitulé « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire ».

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'économie camerounaise a continué à faire preuve de résilience au cours de l'année 2018 malgré un environnement difficile. Au plan national, le Cameroun est en proie à des crises sécuritaires et humanitaires dans les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, et de l'Extrême-Nord, ainsi qu'à l'afflux de réfugiés dans la Région de l'Est. Au plan international, le contexte économique mondial morose a notamment été matérialisé par une baisse persistante des cours des matières premières, l'effondrement des réserves de change des pays de la CEMAC, le ralentissement de l'activité économique en Afrique Sub saharienne ainsi que dans la sous-région CEMAC.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

En outre, d'autres événements ont pu influencer la mise en œuvre des programmes. Les plus significatifs sont :

- **La poursuite de la préparation de la CAN 2019 qui se tiendra au Cameroun**, induisant la nécessité de la recherche de financements pour la construction des infrastructures sportives ;
- **L'organisation des élections présidentielles et sénatoriales** ;
- **La poursuite de la lutte contre BOKO HARAM** ;
- **La deuxième année de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE)** depuis le 04 août 2017 ;
- **Le parachèvement du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT)** ;

- **L'amenuisement des ressources budgétaires ;**
- **La circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018** modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 ;
- **La mise en œuvre du Programme économique et financier appuyé par une « Facilité élargie de crédit ».**

S'agissant des opérations budgétaires, l'exécution du budget programme au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au cours de l'exercice 2018, s'est faite suivant les dispositions de la Loi des finances de l'année et de la Circulaire N°001 /C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'Exercice 2018.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Cette partie présente d'une part, le rappel de la synthèse stratégique et d'autre part, le contexte de mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 301

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

Responsable du programme

TCHOFFO JEAN
Secrétaire Général

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il s'agit du programme support dédié à la coordination des services et à la bonne mise en oeuvre des programmes opérationnels.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPAT	
Indicateur	Intitulé:	Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	89.0989990234375
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 6 905 176 927	CP 6 905 176 927
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TCHOFFO JEAN, Secrétaire Général	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2018, les activités du Programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire » ont été réalisées dans un environnement marqué entre autres par :

- (1) la mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par une « Facilité élargie de crédit » ;
- (2) la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- (3) la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- (4) le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- (5) le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- (6) la Circulaire N°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du Budget de l'Etat ;
- (7) la Note de service N°0334/NS/MINEPAT/SG du 06 mai 2016 précisant les modalités d'octroi des primes et indemnités pour Travaux Spéciaux au personnel en service au MINEPAT ;
- (8) la Circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 ;
- (9) la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- (10) l'organisation des élections présidentielles et sénatoriales.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

En vue de soutenir la mise en œuvre des programmes opérationnels du MINEPAT, le Programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » a été mis en œuvre de manière harmonieuse à travers les neuf (09) actions précédemment rappelées.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	84%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	84%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 615 978 713	CP 5 615 978 713
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 289 198 214	Ecart CP 1 289 198 214
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 499 920 537	CP 5 499 920 537
TAUX DE CONSOMMATION	97,9 %	97,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Au cours de l'exercice 2018, il s'est agi de renforcer la coordination des services à l'effet d'assurer la cohérence des interventions du MINEPAT et de réduire le cloisonnement des structures ; d'améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel tant au niveau central que déconcentré ; de renforcer les capacités des personnels.</p> <p>Toutefois, le volume des ressources financières dédiées à cette activité n'a pas permis d'exécuter une proportion importante du plan de formation.</p>	
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'équipement des services en matériels informatiques et mise en place des réseaux informatiques et internet ; - Poursuite de la construction et de la réhabilitation des locaux des services ; - Renforcement des capacités du personnel et poursuite de la mise en œuvre du plan triennal de formation du personnel ; - Poursuite de la construction des réseaux informatiques dans les délégations régionales du MINEPAT ; - Assurer la légalité et la régularité juridique, ainsi que la défense des intérêts de l'Etat en justice ; - Intensifier la lutte contre la corruption ; - Rationalisation des allocations financières ; - Amélioration des conditions de pré-archivage et d'archivage ; <p>Allocation des ressources suffisantes pour la formation du personnel.</p>	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Le programme 301 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » mis en œuvre au cours de l'année 2018 est composé de neuf (09) actions, que sont :

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ;

Action 02 : Déploiement de la chaîne PPBS ;

Action 03 : Développement des ressources humaines ;

Action 04 : Amélioration du cadre de travail ;

Action 05 : Contrôle et audit interne ;

Action 06 : Communication et promotion économique du Cameroun ;

Action 07 : Conseil juridique ;

Action 08 : Développement des technologies de l'information et de la communication ;

Action 09 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 301 par action.

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

OBJECTIF	<i>Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère.</i>							
OBJECTIF	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	4					100%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 105 000 000	1 105 000 000	877 866 155	877 866 155	875 991 155	875 991 155	99,7 %	99,7 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>L'amenuisement des ressources budgétaires dû à la persistance de la crise financière internationale ainsi qu'à la baisse des prix des matières premières à l'instar du pétrole.</p> <p>La persistance des crises sécuritaires et humanitaires dans les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.</p> <p>Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun, l'organisation des élections présidentielles et sénatoriales et la Circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 ont également influencé la mise en œuvre des activités de cette action.</p>							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du projet de feuille de route 2018 ; - la production des rapports semestriels et annuel d'autoévaluation de la feuille de route 2018 ; - l'élaboration des rapports de suivi du Comité Multipartenaires et des groupes sectoriels du CMP ; - la tenue régulière des réunions dialogues de gestion stratégique ; - la production de tous les extraits principaux de la chaîne PPBS s'agissant du programme 301 ; - l'élaboration du protocole de gestion du programme 301 ; - la production des différents rapports de mise en œuvre du Plan d'Actions 2018 ; - la production de 10 rapports régionaux trimestriels d'activités et de plusieurs rapports départementaux d'activités.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>La mise en œuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers notamment la tenue des réunions de coordination et les descentes sur le terrain.</p> <p>En outre, il a aussi été question d'assurer la représentation et la sauvegarde des intérêts de l'Etat dans tous les domaines relevant de la compétence du MINEPAT sur le territoire national et à l'étranger (participation aux foras, aux négociations des accords et conventions, et à l'atteinte des missions assignées aux différents comités de pilotage, comités interministériels, etc.).</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la coordination et la collaboration des services.

Action 02 DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF	<i>Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.</i>							
OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	509 959 000	509 959 000	453 098 261	453 098 261	451 098 261	451 098 261	99,5 %	99,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; - le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; - la Circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, prescrivant les modalités d'organisation du contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat ; - la Circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 ont également influencé la mise en œuvre de l'action. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - production de la Revue 2017 et actualisation des programmes du MINEPAT ; - production du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2019-2021 ; - production du PPA 2019 du MINEPAT ; - production de la chaîne des résultats 2017 du MINEPAT ; - production de 04 rapports trimestriels de suivi de l'exécution financière du budget ; - production de l'annuaire statistique 2017 du MINEPAT ; - élaboration des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ; - production du Rapport Annuel de Performance 2017 du MINEPAT. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - désignation des référents au contrôle de gestion ; - élaboration de la charte ministérielle de gestion des programmes ; - production d'un canevas type de protocole de gestion ; - organisation d'un atelier-séminaire sur le renforcement des capacités des acteurs du suivi de la performance et d'évaluation de la performance à mi-parcours ; - tenue des sessions des commissions de passations des marchés ; - tenue des cadres de concertations de suivi du BIP ; - tenue de sessions du Groupe de Travail devant élaborer certains documents techniques de la chaîne PPBS ; - missions de collecte des besoins budgétaires des structures, assortis des éléments de maturité, ainsi que de l'exécution physico-financière du budget ; - participation du MINEPAT aux CEP, aux pré-conférences budgétaires, au CIEP, aux conférences budgétaires et devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée Nationale et du Sénat. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le fonctionnement du cadre de concertation de suivi de l'exécution du budget du Chapitre 22 créé en 2018 ; - Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs du suivi de la performance. 							

Action 03 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	<i>Accroître qualitativement les ressources humaines.</i>							
OBJECTIF	Améliorer qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du plan annuel de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		81%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 557 533 927	2 557 533 927	1 978 879 884	1 978 879 884	1 953 417 055	1 953 417 055	98,7 %	98,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre du plan triennal de formation 2018-2020 ; - insuffisance des ressources dédiées à la formation des personnels du MINEPAT et à la prise en charge des étudiants des grandes écoles. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - prise en charge des étudiants des grandes écoles ; - élaboration du guide méthodologique de GPEEC ; - octroi des stages aux personnels du MINEPAT ; - organisation des séminaires de renforcement des capacités ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - organisation des réunions et des cérémonies officielles, etc ; - dynamisation de la vie associative et culturelle ; - centralisation et mise à jour permanemment des fichiers solde et pensions. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - allouer une enveloppe budgétaire qui couvre l'ensemble des besoins en matière de prise en charge des étudiants des grandes écoles, mais aussi de renforcement des capacités du personnel ; - gérer de façon plus rationnelle les carrières ; - dynamiser d'avantage la vie associative et culturelle au MINEPAT. 							

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	<i>Doter les services des infrastructures et équipements adéquats.</i>							
OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 118,7%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	54.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	95%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 049 484 000	2 049 484 000	1 750 622 807	1 750 622 807	1 714 436 835	1 714 436 835	97,9 %	97,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la mise en œuvre du plan de construction et d'équipement des bâtiments et logements d'astreinte abritant les services et les responsables du MINEPAT ; - poursuite de la mise en œuvre des contrats passés avec certains prestataires pour la maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT ; - accroissement de l'insécurité dans les services déconcentrés du MINEPAT au regard de multiple cambriolages signalés par certains Délégués Régionaux et Départementaux. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - achèvement de la phase 1 des travaux d'extension de la Délégation Régionale du Littoral ; - achèvement de la dernière phase des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord ; - construction des logements d'astreinte dans six Délégations Départementales (BOUMBA et NGOKO, LOM et DJEREM, NDE, NKAM, MAYO-DANAI et DONGA MANTUNG); - construction de la clôture et le revêtement du sol de la Délégation Régionale du Nord-Ouest ; - réhabilitation de la DR/Sud-Ouest et du logement d'astreinte ; - réfection du parking de l'annexe N°1 du MINEPAT ; - équipement des services (DD/DJEREM, logement d'astreinte et deux cases de passage de la DD/FARO, la case de passage de la DD/OCEAN). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration des conditions de travail des responsables, notamment dans les services déconcentrés, grâce à l'augmentation du nombre de logements d'astreinte et la construction/réhabilitation de certains bâtiments de service. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - acquisition de nouveaux véhicules de fonctions et de missions, ainsi que des motos de liaisons pour le compte de certains responsables des services centraux et déconcentrés ; - poursuite des travaux de construction/réhabilitation des bâtiments et de logements d'astreinte pour le compte de certains responsables des services déconcentrés du MINEPAT. 							

Action 05 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	<i>Améliorer le fonctionnement et la performance des services.</i>							
OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des structures contrôlées et auditées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		56.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		70% (Audit du fonctionnement) 80% (Audit de performance)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	213 700 000	213 700 000	190 549 654	190 549 654	153 375 279	153 375 279	80,49 %	80,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action, comme pour l'année précédente, s'est faite dans un contexte d'amenuisement continu des ressources budgétaires et d'une mobilité de plus en plus croissante du personnel de l'IGEFS et de l'IGEPS vers d'autres structures.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>S'agissant de l'IGEPS, les activités majeures réalisées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation des performances de 8 régions sur 10 régions; - évaluation des performances d'une vingtaine de structures des services centraux; - organisation de l'atelier sur « l'approfondissement de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et l'amélioration de la performance au MINEPAT dans un contexte de recherche de la viabilité budgétaire ». <p>Pour ce qui est de l'IGEFS : Au cours de l'année 2018, l'IGEFS a effectué un audit de la gestion des ressources humaines dans tous les services centraux et dans quatre (04) Régions à savoir l'Est, le Littoral, l'Ouest et le Sud. Elle a également poursuivi et entamé l'élaboration de certains outils de management tels que la Cartographie des risques du MINEPAT, le Guide de Vérification Interne et l'Indice de Fonctionnement et de Productivité des Structures. Les actions de lutte contre la corruption au sein du ministère y ont été poursuivies.</p> <p>S'agissant des activités d'élaboration de ces outils de management, les niveaux de réalisation se présentent ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de la cartographie des risques du MINEPAT dont un plan de gestion des risques majeurs par Programme et dans certaines Délégations prises comme échantillon est en cours de finalisation ; - la production de l'Indice de Fonctionnement et de Productivité des services où un document méthodologique a été élaboré et les outils testés sur les deux volets (Fonctionnement et Performance); - l'élaboration du Guide de Vérification Interne harmonisé au sein du MINEPAT sous l'encadrement du CONSUPE avec comme extrait, un draft intégrant l'ensemble des champs d'intervention des audits compatibles aux missions du ministère est en attente de validation. 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>De l'IGEFS : l'IGEFS a bénéficié d'une allocation en ressources financières de 128 700 000 FCFA inscrite en Fonctionnement et en Investissement. Toutes les ressources de fonctionnement ont été consommées alors qu'en Investissement, le Marché lancé en vue de la production de l'Indice de Fonctionnement et de Productivité des services a souffert de la forclusion des crédits dédiés alors que la structure disposait de l'expertise nécessaire pour sa réalisation.</p> <p>De l'IGEFS : l'IGEFS a bénéficié d'une allocation en ressources financières de 102 200 000 FCFA inscrite en Fonctionnement et en Investissement. Toutes ces ressources ont été consommées. Toutefois, l'on note une insuffisance de moyens financiers au regard de l'écart entre le nombre de structures à évaluer (ensemble des services centraux et déconcentrés du MINEPAT) et le budget mis à disposition.</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<p>De l'IGEFS : l'IGEFS envisage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer le plan d'actions 2018 du MINEPAT ; - évaluer la performance des services centraux et déconcentrés ; - finaliser le guide d'évaluation des performances des services ; - organiser les ateliers régionaux d'optimisation des performances (GAR et bonne gouvernance) ; - organiser les journées de partage et d'échanges autour de la performance. <p>De l'IGEFS : Pour l'année 2019, l'IGEFS se propose de finaliser l'élaboration des outils engagée depuis quelques temps et de lancer de nouvelles activités. De manière spécifique, elle envisage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de parachever les élaborations de la cartographie des risques des sept régions restantes, de l'indice de fonctionnement et de productivité des structures et du Guide de Vérification Interne ; - de finaliser la méthodologie de sélection d'un modèle d'intégrité au MINEPAT ; - de poursuivre la lutte contre la corruption.

Action 06 COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN

OBJECTIF	<i>Promouvoir l'économie camerounaise.</i>							
OBJECTIF	Promouvoir l'économie camerounaise							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise conçus ou mis à jour et diffusés par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	12						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	93 500 000	93 500 000	76 338 305	76 338 305	76 338 305	76 338 305	81,65 %	81,65 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La promotion de l'économie camerounaise s'est déroulée en 2018, dans un contexte économique marqué par le relèvement des investissements publics, privés étrangers (chinois, français et britanniques) et privés nationaux, encouragés par la perspective de la CAN de football.</p> <p>Par ailleurs, la promotion en faveur du tissu économique local a fortement été compromise en raison des défis sécuritaires.</p> <p>Toutefois, la participation aux rendez-vous économiques, la diffusion de l'information économique et la communication sur l'action gouvernementale, ont contribué à l'amélioration du climat des affaires.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Participations aux foires et fora ; - Diffusion de plus de 13 000 supports de promotion; - Réalisation de 128 synthèses quotidiennes des journaux ; - Couverture médiatique des activités du MINEPAT. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les ressources utilisées ont contribué à l'édition et à la diffusion des supports de promotion. Ainsi, plus de 13000 supports de promotion économiques ont été élaboré, mis à jour et diffusés au cours de plusieurs rencontres économiques auxquelles le MINEPAT a pris part.</p>							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la participation du MINEPAT aux foires et fora ; - Amélioration du partage d'informations économique ; - Suivi des activités des Missions Economiques auprès des représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger ; - Mise en place du système intranet ; - Participation aux séminaires organisés par les institutions de notation 							

Action 07 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	<i>Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'Etat sur toutes les questions intéressant le ministère</i>							
OBJECTIF	Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'Etat sur toutes les questions intéressant le ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		120.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		plus de 120 projets de texte élaborés et mis en forme					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	57 600 000	57 600 000	47 984 998	47 984 998	47 984 998	47 984 998	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Dans un contexte marqué par la signature du Programme de Réformes économiques et financières du Cameroun avec le Fonds Monétaire International (FMI), la conjoncture politique et sécuritaire du Cameroun, la chute du cours du pétrole et de certaines matières premières, et le plan d'urgence de la République du Cameroun, le MINEPAT s'est résolument engagé à soutenir le secteur productif national dans le cadre des appuis et subventions accordés au secteur privé par le Gouvernement. La mise en œuvre de cette politique passe par une meilleure sélection des projets matures. Le MINEPAT entend à travers ce mode de financement, soutenir la résilience de notre économie et réduire les effets néfastes de la crise par un redressement de la balance commerciale du pays. Pour accompagner cette initiative, la Division des Affaires Juridiques s'est fortement mobilisée à travers les activités ci-après : la défense des intérêts de l'Etat en justice ; l'élaboration et la mise en forme des textes à caractère juridiques intéressant le MINEPAT, la conception d'une carte contentieuse des affaires impliquant le ministère ; l'élaboration, la mise en forme et le suivi des engagements du Ministre.</p> <p>Ce contexte s'est accompagné d'une augmentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des demandes de subventions d'investissements des entreprises du secteur productif et du secteur du développement non productif; - des coups de vol/cambriolages au sein des bâtiments abritant les services du MINEPAT ; - des requêtes, recours précontentieux et contentieux contre l'Etat/MINEPAT ; - des interpellations du MINEPAT à comparaître par devant les tribunaux de céans. <p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action 07 « conseil juridique », il est exigé du personnel de la DAJ/ MINEPAT, une abnégation au travail et un caractère exemplaire dans l'observation des règles et des principes fondamentaux de droit.</p> <p>L'observance des règles de l'éthique et de la déontologique administrative, constitue le tremplin pour la réussite des objectifs assignés au MINEPAT et par ailleurs, participe à l'atteinte de l'émergence du Cameroun en 2035. D'où, une mobilisation plus accrue sur des questions liées à la discipline, à la lutte contre la corruption et à la promotion de la gouvernance.</p> <p>La maîtrise de la réglementation en vigueur et des principes fondamentaux de droit, se révèlent dans ce contexte être des outils indispensables à la prise de décision. C'est ainsi que sont passés en revue la plupart des projets d'actes législatif et réglementaire édités par le MINEPAT (Loi, Ordonnance, Convention de Financement, Décrets, Arrêtés, Décisions, de même que les actes contractuels (Conventions) et quasi-contrats (MOU, Accords, Cahiers de charge).</p>							

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extraits)

Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires, des accords et Conventions. Dans ce sillage, plus de 120 projets de textes ont été élaborés et/ou mis en forme, au rang desquels:

- projet de loi autorisant le président de la république à ratifier l'Accord portant création de la Facilité africaine de Soutien Juridique signé le 15 avril 2009 à Yaoundé ;
- projet de loi portant ratification de l'accord de coopération technique Cameroun – Tunisie ;
- 15 projets de Décrets notamment, organisation de l'ENAM ; organisation de l'ISMP ;
- 10 projets d'Arrêté portant délégations de signature ;
- 130 Décisions parmi lesquelles : décision Groupe de travail-coopération Cameroun-Italie ; décision instituant une commission des bourses et stages au MINEPAT ; création d'un Comité de suivi-évaluation permanent des contrats de prestations de services ; création d'un Comité chargé du suivi de la préparation du projet d'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et renforcement du système statistique ; création du comité chargé de l'audit de la mise en œuvre du projet **SIGIPES II** ;
- 06 projets de Circulaires, notamment : de lettre circulaire relative aux cadres de concertations mensuelles pour le suivi du BIP.

Mise en forme des projets d'Accord et Convention

Plus de 115 projets d'engagements (Accords, Conventions, Cahiers des Charges et Contrats) ont été élaborés et/ou mis en forme et/ou étudiés par la DAJ.

Défense des intérêts de l'Etat

Elle a particulièrement été marquée par le suivi des affaires pendantes devant les juridictions de céans. La DAJ au terme de l'année a procédé :

- au suivi de plus de 30 affaires dans le cadre des requêtes en recours précontentieux dont les plus saillants sont : l'affaire SOCAMAT et autres c/ Etat du Cameroun ; l'affaire CAON-FED c/CNPS ; l'affaire Len Holding C/ Etat du Cameroun, l'affaire Sté ROCK Construction C/ Etat du Cameroun/MINEPAT ; affaire Jean E. KAMDEM FOUMBI C / Etat du Cameroun pour contestation de l'évaluation financière de son terrain à l'Ouest Cameroun .
- à la gestion de plusieurs affaires de manière extracomptable, il s'agit notamment : affaire CAON-FED-CNPS; requête RAZEL, paiement des arriérés de facture de prestations ; requête des Ets Coiser et La Colombe, pour indemnités de retard de paiement des factures ; requête SOCAMAT JL et autres C/ Etat de Cameroun ; affaire ARRIAT Jean Yves, Assistant Technique PADI-Dja, paiement des arriérés de salaire ; affaire Dame EBA et PNDP ; affaire SACOP c/MINEPAT.
- au suivi de plus de 10 affaires pendantes par devant les tribunaux de céans, dont : l'affaire SOCAFRIC c/ MINEPAT ;
- plusieurs affaires dont le suivi est associé à une expertise externe (Avocats). Il s'agit notamment ci-après des affaires désignées prioritaires : Ministère Public-MINEPAT c/ NYEMECK Pierre et autres pour détournement de deniers publics et coaction de détournements au Tribunal Criminel Spécial; FOUMBI c/Etat du Cameroun-MINEPAT ; VILON François et autres ; SOCAMAT c/Etat ; MP-MINEPAT c/ ONANA A ZOM CAMILLE et Consort ; NSOA Jean B c / Etat-MINEPAT pour vandalisme du domicile.
- **Suivi des aspects juridiques liés à la discipline** : l'introduction des dossiers disciplinaires de certains personnels du Comité de Compétitivité allant jusqu'à la résiliation des contrats de travail des mis en cause, demandes d'explications et sanctions des contrevenants initiées ; infirmation des décisions de suspension de solde de certains personnels du MINEPAT indûment sanctionnés.
- **Promotion et vulgarisation de la Culture Juridique** :
 - o assistance juridique permanentes à toutes les structures du MINEPAT tant dans les services centraux que dans les services déconcentrés et dans les organismes sous tutelle ou rattachés ;
 - o interprétation des dispositions des textes à caractère juridique chaque fois qu'elle est sollicitée.
- **veille juridique** : élaboration semestrielle d'une carte contentieuse des affaires inscrites dans le cadre du précontentieux et du Contentieux ayant des impacts significatifs sur le MINEPAT.
- **Suivi du respect de la légalité juridique des engagements du Ministère** : élaboration et mise en forme des actes d'engagement du Ministre pris dans le cadre de l'appui en investissements aux initiatives privées, communautaires et de l'économie sociale.

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>La mobilisation de la DAJ pour l'an 2018 a permis l'atteinte globale de 75% à 80% des cibles. Le résultat aurait pu être plus important avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'actualisation du répertoire de textes législatifs et réglementaires ; - l'élaboration d'un recueil des Accords et Conventions économiques ; - une bonne campagne de promotion et de vulgarisation de la culture juridique à travers la tenue des séminaires sur l'ensemble du territoire ; - l'organisation des campagnes de suivi des engagements juridiques du MINEPAT liés aux appuis et subventions accordés par le Ministère ; - la modicité des moyens de déplacements et de mobilisation financières conséquentes, s'agissant notamment : de la mobilité du personnel de la DAJ aux fins de couvrir plus ardemment l'ensemble du territoire pour assurer, dans les délais impartis, la représentation de l'Etat/MINEPAT dans les procès, le cas échéant, des Conseils et avis éclairé pour le suivi de certaines affaires pendantes devant les tribunaux; - l'absence d'une Caisse d'Avance/DAJ/MINEPAT aux fins de couvrir les menus dépenses pour la participation des personnels dans les affaires en justice et les mobilisations d'urgence pour des affaires d'intérêts national, pose le problème d'efficacité au suivi diligent des affaires pendantes devant les tribunaux de Yaoundé et hors de Yaoundé (ex : MP-Famille c/ Affaire DD-Manyu, pour cause d'accident de voiture ayant conduit à la mort d'un gendarme à Douala) ; - l'insuffisance des ressources humaines en qualité et en quantité. La DAJ/MINEPAT dispose de onze (11) responsables nommés et de quatre (04) cadres deux (03) autres personnels, au regard de la quantité et la qualité des dossiers soumis à son conseil. De même, ledit personnel ne présente pas pour l'essentiel un profil de formation juridique à la base ; <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre et les conditions de travail nefavorisent pas l'épanouissement intellectuel sécuritaire du personnel de la DAJ/MINEPAT (proximité d'un grand marché, absence d'énergie stable, absence de connexion au réseau internet, et l'insécurité notoire au regard de la qualité des dossiers traités).
<p>Perspectives 2019</p>	<p>Pour assurer une couverture optimale des activités et améliorer le Conseil juridique de la Division, la DAJ/MINEPAT voudrait augmenter sa performance à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration de sa proactivité au traitement des dossiers prioritaires ; • la réduction des délais de traitement des dossiers ; • la qualité des avis juridiques émis ; • la production des projets de textes législatifs et réglementaires, des Accords et Conventions de qualité ; • l'organisation de séminaires et campagnes/missions de vulgarisation et de promotion de la culture juridique, tant au niveau central et déconcentré du MINEPAT qu'au sein des organes sous tutelle et rattachés dans tout le territoire national ; • l'organisation de missions de recensement des différentes affaires (précontentieuses et contentieuses) au sein des organes et institutions sous tutelle ou rattachés au MINEPAT sur l'ensemble du territoire national chaque semestre ; • la mise en place d'une plateforme numérique de banque des données informatiques mettant en exergue l'ensemble des textes législatifs, réglementaires, accords, conventions et autres actes intéressant le MINEPAT dans l'exécution de ses missions ; • le suivi systématique des engagements pris par les promoteurs de projets dans le cadre des appuis financiers du Ministère (mise en œuvre des cahiers de charge pour les appuis en investissement et autres conventions de partenariats) ; • élaboration trimestrielle des rapports sur la quantité et la qualité des subventions accordées par le Ministre/MINEPAT ; • l'affectation des personnels en qualité et en quantité ; • l'accroissement des ressources financières devant faciliter ses interventions.

Action 08

DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

OBJECTIF	<i>Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère.</i>							
OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		80%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	158 400 000	158 400 000	134 897 226	134 897 226	121 537 226	121 537 226	90,9 %	90,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de la réglementation en matière d'audit des systèmes d'information ; - Vulgarisation par l'ANTIC des dispositions de la loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et à la cybercriminalité au Cameroun ; - Gestion des ressources critiques de l'internet telles que les adresses IP. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du Rapport d'audit du système d'information du MINEPAT ; - Formation du personnel de la DI à la sécurité et à l'audit sécuritaire ; - Elaboration des Rapports de suivi technique des activités informatiques des services du MINEPAT ; - Production du fichier numérique du schéma Directeur Informatique ; - Dispatching des ordinateurs complets au profit des services centraux et déconcentrés ; - Entretien du Réseau informatique et téléphonique partiellement ; - Poursuite de la Construction et de la Réhabilitation des Réseaux locaux informatiques des sites et Délégation Régionales du MINEPAT ; - Réhabilitation du site web du MINEPAT ; - Acquisition de la solution antivirus ESET Endpoint Security. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources allouées en 2018 à la Division Informatique ont permis de réaliser les activités sus évoquées.							

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- Association implicite de la DI à tous les projets d'infrastructures et de développement d'applications informatiques, quel que soit l'enseigne où sont logés les ressources budgétaires ;- Mise en place d'une messagerie interne ;- Mise en place d'une infrastructure de visioconférence ;- Interconnexion des réseaux des Délégations Régionales ;- Finalisation de la construction des réseaux informatiques locaux avec les travaux de la délégation régionale du CENTRE et la réfection du réseau du Nord-ouest ;- Poursuite de la mise à niveau des équipements actifs (routeurs, commutateurs, etc.) ;- Poursuite de la mise en place d'une interface de communication entre CS-DRMS et le système DAD;- Poursuite de la mise en place du schéma directeur informatique du MINEPAT ;- Poursuite de la formation des cadres de la DI ;- Poursuite de la sécurisation du réseau informatique ;- Suivi des développements d'application.
-------------------	---

Action 09 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER

OBJECTIF	<i>Améliorer la gestion des ressources documentaires.</i>							
OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de dossiers (Courriers ventilés, documents archivés et documents traduits) traités dans les délais réglementaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 112,5%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	160 000 000	160 000 000	105 741 423	105 741 423	105 741 423	105 741 423	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction n°3/CAB/PR du 30 mai 1996 relative à la préparation, à la signature et à la publication en version bilingue des actes officiels ; - Circulaire n°001/CAB/PM du 16 août 1991 relative à la pratique du bilinguisme dans les administrations publiques et parapubliques ; - Prescriptions du Premier Ministre à travers la correspondance N°B70/b/CAB/PM du 31 Janvier 2011 concernant les méthodes de travail administratif, demandant à chaque département ministériel de veiller au respect de la loi du 19 décembre 2000 régissant les archives [...] d'aménager un local dédié aux archives [...] de mettre en place un système de classement moderne [...] d'amorcer la numérisation des documents ; - Prescriptions du Chef de département sur la rédaction des correspondances en langue anglaise de qualité, adressées aux destinataires de culture anglo-saxonne à l'intérieur comme à l'extérieur du Cameroun à travers la note de service N°0108/NS/MINEPAT/SG du 06 avril 2015. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs documents traduits en français ou en anglais ; - Plusieurs documents relues et révisées ; - 15 (quinze) « Cafés linguistiques » organisés ; - 04 (quatre) licences d'outils d'aide à la traduction acquis ; - Un séminaire de formation en T.A.O organisé ; - Produits documentaires constitués ; - Répertoire des documents archivés mis à jour ; - Produit documentaire des actes de nomination au MINEPAT de 2006 à 2018 ; - 25 mètres linéaires de documents à transférer aux Archives Nationales traités et conservés sur place à la SDDA ; - Document de politique de gestion documentaire au MINEPAT produit ; - 23 634 courriers entrants traités et ventilés ; - 15 854 courriers internes traités et ventilés ; - 26 024 courriers sortants traités et ventilés ; <p>Au total, au moins 65 512 courriers ventilés.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Les ressources mobilisées ont permis d'obtenir les produits ci-dessus, de réaliser les services susmentionnés et de réduire globalement les différents délais de traduction des documents, de traitement et de transmission des courriers.</p> <p>Le Marché lancé en vue de la production de la politique de gestion documentaire a souffert de la forclusion des crédits y dédiés.</p>							

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- Projet de séminaire de formation des cadres du MINEPAT en rédaction administrative en anglais ;- Organisation du Café linguistique dans diverses structures du MINEPAT ;- Déploiement de l'application de Gestion Electronique des Documents (services centraux et déconcentrés) ;- Conception et mise en place d'un système intégré de gestion électronique du Courrier (SIGEC) au sein du MINEPAT ;- Conception et élaboration d'un manuel de procédures de gestion du Courrier ;- Conception du répertoire d'adresses des autres administrations et structures partenaires au développement ; Renforcement des capacités des personnels de la SDACL.
-------------------	--

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 302

APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE
LA CROISSANCE

Responsable du programme

M. TAMBA Isaac

Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 302 : "**appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance**" ambitionne la consolidation de la croissance économique à court terme ainsi que la recherche à moyen et long terme d'une croissance forte et durable. De ce fait, il vise une amélioration quantitative et qualitative du BIP.

OBJECTIF	Améliorer le taux de croissance de l'économie	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution du BIP
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	94.33000183105469
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
Indicateur	Année cible:	2018
	Intitulé:	Taux d'investissement public
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	20.5
	Année de référence:	2014
Valeur Cible		22.5
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 10 371 460 186	CP 10 371 460 186
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. TAMBA Isaac, Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 302 au cours de l'année 2018, s'est déroulée dans un contexte marqué par des difficultés économiques dans la Sous-région, la persistance de la crise sécuritaire dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest du pays. Au cours de cette année, des actions relatives à la consolidation de ce programme se sont poursuivies et ont principalement porté sur :

- Le renforcement de la surveillance économique ;
- Le renforcement du suivi-évaluation et du contrôle de l'investissement public ;
- La préparation, la programmation et la budgétisation des projets de développement en cohérence avec l'évolution du cadre juridique camerounais en la matière;
- L'amélioration du climat des affaires et le renforcement du dialogue secteur public-secteur privé ;
- La relance de la production ;
- La mise à niveau des entreprises ;
- Le suivi de la mise en œuvre des projets structurants de première génération et la préparation de ceux de deuxième génération;
- la recherche prioritaire des financements innovants générateurs de faible niveau

d'endettement dans la réalisation des projets d'investissement public.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 302 est d'améliorer le taux de croissance de l'économie camerounaise avec comme indicateurs le « Taux d'exécution du BIP » et le « Taux d'investissement ».

Le taux d'exécution physique du BIP 2018 est de **76,36%** en baisse par rapport au taux de **91,94%** obtenu en 2017.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<ul style="list-style-type: none"> un taux d'exécution du BIP de 76,36% ; un taux d'investissement de 22,7% 	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92,27%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 224 504 739	CP 9 224 504 739
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 10 371 460 186	Ecart CP 10 371 460 186
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 9 130 135 882	CP 9 130 135 882
TAUX DE CONSOMMATION	98,9 %	98,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'évolution de l'indicateur du programme est principalement due à la crise sécuritaire et des matières premières. De plus l'on relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> la contraction des délais de démarrage de l'exécution du budget ; l'appropriation insuffisante des procédures par tous les acteurs ; le renforcement de l'accompagnement de toutes les parties prenantes à l'exécution du BIP ; l'insuffisante appropriation des procédures par certains cocontractants ; le non-respect des délais contractuels entraînant des retards dans l'exécution des projets ; les retards dans le paiement des décomptes ; la maturité insuffisante des projets programmés ; le non-respect du plan de passation des marchés. 	
PERSPECTIVES 2019	<p>En guise de perspectives, il sera question de :</p> <ul style="list-style-type: none"> poursuivre les actions visant à maintenir un niveau élevé de l'exécution du BIP ; renforcer le processus de maturation des projets ; renforcer le processus d'élaboration des CDMT ; poursuivre la structuration des filières porteuses de croissance, ainsi que la modernisation de l'appareil de production ; renforcer la surveillance économique ; promouvoir le dialogue secteur public-secteur privé ; renforcer le dispositif de suivi de l'exécution du BIP des services centraux, des projets à financements conjoints et des subventions aux établissements et entreprises publics. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Le Programme 302 est composé de huit (08) actions :

Action 01 : Renforcement de la surveillance économique ;

Action 02 : Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières ;

Action 03 : Promotion des approches à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les investissements publics ;

Action 04 : Suivi de la mise en œuvre du DSCE ;

Action 05 : Coordination et pilotage du programme ;

Action 06 : Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public ;

Action 07 : Préparation du budget d'investissement public ;

Action 08 : Développement des Partenariats Public-Privé.

Action 01 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE									
OBJECTIF	Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de publications produites annuellement			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 118%				
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	29.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	33.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	39							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 331 500 000	2 331 500 000	2 237 849 352	2 237 849 352	2 236 206 352	2 236 206 352	99,9 %	99,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre de l'action dans un contexte marqué par : la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier conclu en 2017 avec le FMI ; la persistance de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec ses conséquences sur la dynamique économique.								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la production de 39 publications, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 20 bimensuels économiques ; - 02 tableaux de bord de l'économie camerounaise ; - 04 rapports trimestriels de conjoncture économiques ; - 02 rapports sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise ; - 10 rapports régionaux sur le développement économique de l'année 2018, ainsi que la synthèse nationale. • la réalisation de 08 études thématiques, dont 05 dans le cadre de l'amélioration de la comptabilité nationale et 03 dans le cadre de la production des statistiques démographiques, sociales et de pauvreté ; • la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2015-2020 (élaboration des cadres harmonisés de la coopération technique avec l'INS, Production des indicateurs des ODD, élaboration des outils et instruments d'assurance qualité pour les statistiques officielles, organisation de l'édition 2018 du CRESS, élaboration des annuaires régionaux, de l'annuaire statistique et du document le Cameroun en chiffres ...) ; • la réalisation des travaux de cartographie de l'EESI sur l'étendue du territoire national et le recrutement des agents enquêteurs en cours pour la phase de collecte des données prévue en 2019; • la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'INS ; • la production d'un rapport sur l'état de mise en œuvre des réformes sur le climat des affaires, transmis à la Banque Mondiale pour le rapport Doing Business 2019 ; • la tenue des concertations pour la sélection des « champions nationaux » ; • l'élaboration et la validation de deux documents de cadrage macroéconomique ; • la tenue des sessions de renforcement des outils de modélisation et d'analyse économique au MINEPAT ; • l'organisation des concertations avec les administrations sur les initiatives privées d'envergure ; • la réalisation d'une étude thématique sur le climat des affaires, portant sur les coûts des facteurs de production des entreprises au Cameroun ; <p>l'organisation des concertations dans le cadre du suivi de l'activité économique (administrations, opérateurs économiques et chercheurs).</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>bonne exécution des activités prévues.</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • accompagner les initiatives privées d'envergure notamment dans le secteur agroalimentaire ; • suivre la mise en œuvre des réformes sur le climat des affaires ; • identifier et accompagner les « champions nationaux » • suivre les indicateurs de développement économique.

Action 02 APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES										
OBJECTIF	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.									
Indicateur	Intitulé:		Nombre annuel de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		2.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		4.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		4								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	3 849 451 800	3 849 451 800	3 336 446 799	3 336 446 799	3 336 446 799	3 336 446 799	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> l'accompagnement des activités du Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTA) ; la poursuite des actions visant à structurer certaines filières, notamment la filière agroalimentaire ; la clôture des activités du Programme d'Appui à la Modernisation de l'économie Camerounaise (PACOM) ; le suivi de l'utilisation des équipements mis à la disposition des acteurs de la transformation locale du bois par l'ex projet Compétitivité des filières de croissance (PCFC) ; la poursuite de la mise en œuvre des APE. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> l'élaboration d'un rapport sur la compétitivité industrielle du Cameroun ; l'élaboration d'un rapport sur les activités du Bureau de mise à niveau des Entreprises (BMN) ; la réalisation de l'étude sur la Stratégie Nationale de Développement des Exportations ; la réalisation de l'étude sur l'Évaluation des Effets Économiques du processus de démantèlement tarifaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'APE ; le suivi de la mise en œuvre des mesures de soutien à la balance courante ; l'organisation du dialogue stratégique avec le secteur privé ; l'élaboration d'un guide méthodologique des monographies et de la monographie de la filière cacao. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bonne exécution des activités prévues.									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> évaluation des Effets Économiques du processus de démantèlement tarifaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'APE ; renforcement de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces au Cameroun ; promotion de l'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries ; suivi de la mise en œuvre de la stratégie des exportations ; promotion des clusters et des technopoles ; sensibilisation des opérateurs économiques aux bonnes pratiques et à la mise à niveau ; réalisation des études diagnostiques des entreprises ; élaboration des plans de mise à niveau des entreprises ; mise à disposition des primes pour la mise à niveau ; élaboration de la stratégie de la compétitivité ; élaboration d'un rapport sur le suivi de la compétitivité de l'économie ; mise en œuvre du Programme Intégré de Valorisation et Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI). 									

Action 03 PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS										
OBJECTIF	Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics.									
Indicateur	Intitulé:		Nombre des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 112%			
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		24.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		62.0							
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):		70							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	17 000 000	17 000 000	13 610 000	13 610 000	13 610 000	13 610 000	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par la promotion de l'utilisation des matériaux locaux, ainsi que de l'emploi jeune.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - les descentes mensuelles sur le terrain pour l'appui technique et le suivi des réalisations des ouvrages démonstratifs HIMO dans 18 CTD (Batcham, Babadjou, Ndobian, Makénééné, Bokito, Bafia, Kumba, Tibati, Yoko, Bafoussam 1er, Nwa, Bertoua, Mbengwi, Ngaoundéré, Mvengue et Sangmélina, Bazou et Kumba) ; - la tenue de 04 sessions trimestrielles de coordination et de pilotage de l'unité technique HIMO. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité des ressources financières pour la conduite des activités - collaboration des administrations cibles, concernées par les ouvrages démonstratifs et les formations 									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la promotion de l'approche HIMO notamment dans les CTD ; - suivre les travaux de réalisation des ouvrages ; - poursuivre la formation des entreprises et BET sur la maîtrise des techniques HIMO. 									

Action 04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.

OBJECTIF	Suivre la mise en œuvre du DSCE.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en œuvre du DSCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	120 000 000	120 000 000	95 997 620	95 997 620	95 997 620	95 997 620	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par : <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de formulation du DSCE II ; - la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier avec le FMI. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation annuelle 2017 de mise en œuvre du DSCE ; - l'évaluation au premier semestre 2018 de mise en œuvre du DSCE ; - le suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles avec les partenaires au développement (Banque mondiale, Union européenne, Banque africaine de développement, AFD). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - la tenue régulière des concertations avec les sectorielles et le respect du calendrier d'élaboration des documents de suivi; - la tenue régulière des sessions du comité en charge de la mise en œuvre des réformes structurelles. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les travaux de suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles ; - poursuivre les travaux de suivi de la mise en œuvre du DSCE. 							

Action 05 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'extraits planifiés annuellement ; effectivement réalisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		95.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 394 611 386	1 394 611 386	1 359 511 539	1 359 511 539	1 282 572 222	1 282 572 222	94,3 %	94,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Budget Programme							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des visites en entreprises ; - l'élaboration d'un rapport de suivi de la performance ; - la tenue de 06 réunions de coordination ayant permis d'apprécier la mise en œuvre du programme; - le suivi et la mise en œuvre des recommandations de la conférence économique internationale de Yaoundé 2016 ; - l'élaboration du rapport d'étude sur le dispositif d'appui au financement de l'outil de production par le crédit-bail; - la stratégie de communication économique élaborée ; - le suivi et la mise en œuvre du Programme Économique et Financier ; - le suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route et du plan d'action du programme ; - l'élaboration et la validation du document de la chaîne des résultats et de revue et actualisation du programme ; - l'élaboration et la validation du CDMT du programme; - l'élaboration et la validation du projet de performance 2019 du programme ; - l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2017 du programme. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La tenue régulière des réunions de coordination et de planification du programme, qui a favorisée la production à date des différents extraits du programme.							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la tenue régulière des réunions de coordination ; - produire régulièrement les rapports de suivi de la mise en œuvre du programme. 							

Action 06 SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC								
OBJECTIF	Mesurer la performance dans l'exécution du BIP							
Indicateur	Intitulé:	Proportion d'administration dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	37.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	95%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 661 000 000	1 661 000 000	1 357 876 900	1 357 876 900	1 342 090 360	1 342 090 360	98,8 %	98,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - le renforcement des actions de veille et d'accompagnement des administrations ; - les difficultés d'exécution du BIP dans certaines Régions du fait de l'insécurité. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - le contrôle de l'exécution physique du BIP, de l'utilisation des transferts aux Communautés Urbaines, de l'utilisation des FCP 2015 et des FCP 2016 ainsi que l'utilisation des subventions 2016 et 2017 dans les dix régions ; - la tenue des sessions de suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau national, régional, départemental et communal ; - la tenue des sessions du Comité National de Suivi du BIP ; - l'accompagnement des administrations dans l'appropriation des outils d'exécution du BIP ; - l'élaboration d'un rapport sur les unités physiques et natures économiques pour le BIP 2019 ; - l'élaboration et la diffusion des rapports mensuels sur l'exécution du BIP au niveau des services centraux ; - l'élaboration de l'annexe BIP du projet de Loi de règlement 2017 ; - la revue de l'exécution physico-financière du BIP des administrations ; - l'élaboration d'un rapport sur la chaîne des résultats 2017 des administrations publiques ; - l'élaboration d'un rapport sur la chaîne des résultats 2017 des Établissements Publics Administratifs (EPA) ; - l'élaboration d'un rapport sur la chaîne des résultats 2017 des Projets à financement extérieur ; - l'élaboration et la transmission des rapports de suivi des investissements au niveau départemental et régional ; - le suivi de la mise en œuvre des activités de surveillance économique et de suivi de l'exécution du BIP dans les délégations régionales et départementales; - l'organisation du lancement de l'exécution du BIP 2018 ; - l'élaboration d'un rapport sur les cadres spéciaux dédiés à la préparation technique des projets ; - l'élaboration et la diffusion du manuel « Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2018 ». 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	la plupart des ressources est utilisée pour le suivi participatif et administratif au niveau national, régional, départemental et communal, avec la tenue des Comités Techniques Communaux.							

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- intensification des activités de suivi du BIP ;- accompagnement et sensibilisation des administrations pour la maîtrise des outils d'exécution du BIP ;- contrôler l'utilisation des fonds de contrepartie ;- évaluation annuelle de la chaîne des résultats des administrations publiques, des EPA et des projets à FINEX ;- contrôle de l'utilisation des fonds de contreparties dans les 10 régions ;- contrôle des subventions dans les dix Régions ;- contribution à l'élaboration de la Loi de Règlement ;- rapport d'audit économique et financier des filières porteuses de croissance.
-------------------	--

Action 08 PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET

OBJECTIF	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations au BIP				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 128%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		70.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		89,6%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	927 897 000	927 897 000	753 212 529	753 212 529	753 212 529	753 212 529	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette activité s'est menée dans un contexte marqué par ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la poursuite de la mise en œuvre du programme avec le FMI qui vise notamment le renforcement de la qualité de la dépense publique ; - la tenue de la deuxième session des Conférences Elargies de Programmation. 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration des CDMT 2019-2021 des administrations publiques; - le renforcement des capacités des personnels en charges de l'élaboration des CDMT ; - production de la liste des projets du gouvernement à soumettre à la recherche des financements interne et externe ; - l'élaboration d'un guide des CDMT ; - l'élaboration d'un référentiel des nomenclatures et de détermination des coûts des activités d'investissement et de fonctionnement ; - l'élaboration d'un rapport sur la programmation des projets à Financement Extérieur ; - l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2018-2020 ; - la mise à jour de la Banque des projets d'investissements publics ; - l'encadrement et la sensibilisation des départements ministériels dans le processus de maturation des projets ; - la révision et la validation du guide de maturation des projets ; - le renforcement des capacités des responsables des administrations centrales sur le processus de maturation des projets ; - l'identification des ressources oisives des comptes BIP logés à la Caisse Autonome d'Amortissement - l'organisation de la revue des grands projets ; - l'élaboration d'un rapport de mise en œuvre des grands projets ; - l'organisation de la conférence spéciale de budgétisation des grands projets ; - la préparation du projet du complexe touristique de YOYO ; - Identification des grands projets de 2^{nde} génération ; - l'examen de la cohérence entre le BIP 2018 et le CDMT 2018-2020; - l'organisation des pré conférences budgétaires ; - la tenue des conférences de budgétisation des FCP 2019 ; - la tenue des conférences de budgétisation des ressources au profit des EPA en réhabilitation/restructuration 2019 ; - l'opérationnalisation du mode opératoire de budgétisation, d'exécution et de suivi des ressources d'investissement public transférées aux CTD au titre du renforcement du processus de décentralisation ; - l'organisation des conférences budgétaires ; - la production et la diffusion du Journal des projets ; - l'analyse des dépenses de fonctionnement masqué dans le BIP ; - l'organisation des Conférences Élargies de Programmation des dépenses de l'Etat ; - la réalisation des études en vue de la maturation des politiques économiques (évaluation du dispositif crédit-bail, évaluation des effets de la mise en place de l'APE CAM-UE, identification et vulgarisation des outils d'accompagnement du secteur privé) ; - tenue de la deuxième session des Conférences Élargies de Programmation.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place des équipes d'encadrement conjointes DPPS, DPP, DPI et MINFI pur l'activité CDMT ; - une plus grande appropriation de la démarche d'élaboration du CDMT par les administrations sectorielles; - la faible appropriation du processus de montage des projets par le personnel en charge des projets au sein des administrations ; - une forte disparité dans la présentation des documents techniques (notamment les Termes de référence (TDR)) produits par les structures opérationnelles d'un même ministère.

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- production et diffusion du journal des projets 2020 ;- production de la contribution du MINEPAT pour le projet de Circulaire sur la préparation du budget 2020 ;- encadrement des départements ministériels dans le processus de maturation des projets en cohérence avec le nouveau cadre juridique ;- élaboration du CDMT 2020-2022 de toutes les administrations publiques ;- actualisation du Programme d'Investissement Prioritaire 2020-2022 ;- vulgarisation du Manuel de procédure d'engagement et de décaissement auprès des partenaires ;- élaboration de la nomenclature d'activités ;- mise à jour du manuel d'élaboration des CDMT ;- accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme ;- conférences d'examen de la maturité des projets d'investissement public et élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au bip 2020 ;- contre-expertise des études pour les grands projets ;- suivi de l'affectation des ressources transférées aux Communes ;- Mise en œuvre de la plateforme du suivi du renforcement de la décentralisation en matière d'investissement public ;- tenue de la troisième session des Conférences Élargies de Programmation
-------------------	--

Action 09 DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

OBJECTIF	Accroître la participation du privé dans les projets publics							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de contrats PPP signés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 111%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		9.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		18.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - sollicitation de plus en plus accrue du secteur privé par l'Etat dans l'équipement de la Nation ; - recherche de financement innovant à faible niveau d'endettement dans la réalisation des infrastructures. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation des administrations et leurs démembrements sur la démarche PPP et ses avantages ; - l'accompagnement des administrations dans l'identification des projets pour la réalisation en PPP ; - l'accompagnement des administrations dans la maturation des projets éligibles en PPP ; - la signature des contrats de partenariat pour les projets suffisamment matures, notamment : - l'aménagement des kiosques urbains dans la ville de Douala avec la CUD ; - la construction de 14 postes de péages automatiques ; - la construction d'un entrepôt public au PAD avec la CCIMA le suivi de la mise en œuvre de tous les contrats de partenariat en cours d'exécution. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - les dossiers de faisabilité des projets reçus des administrations initiatrices desdits projets, ne contenaient pas toujours les informations permettant au CARPA de mener les évaluations préalables ; - les lenteurs administratives et les délais parfois anormalement longs entre deux étapes consécutives de la procédure de passation de contrat de partenariat. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - signature de nouveaux contrats de partenariat ; - poursuite de la sensibilisation et la vulgarisation du régime général des contrats de partenariat ; - suivi de l'exécution des contrats. 							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 303

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE
L' INTEGRATION REGIONALE

Responsable du programme

M. ASSAMBA ONGODO Charles
Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 303 est celui dédié au renforcement du partenariat et au développement de l'intégration régionale.

OBJECTIF	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.	
Indicateur	Intitulé:	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	65.69000244140625
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	90.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 3 250 847 298	CP 3 250 847 298
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. ASSAMBA ONGODO Charles, Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2018, le Programme 303 s'est exécuté dans un contexte marqué au plan national, par la mise en œuvre du Programme Economique et Financier (PEF), signé avec le FMI le 26 juin 2017 au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), la poursuite des chantiers d'infrastructures de la CAN 2019, la poursuite de la mise en œuvre du PLANUT, la guerre contre le terrorisme et la lutte contre l'insécurité transfrontalière et les troubles sociaux dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest qui nécessitent la mobilisation quasi-quotidienne d'importantes ressources financières et l'entrée en vigueur des APE qui contribue à obérer les recettes fiscal-douanières.

Par ailleurs, dans le cadre du PEF, afin de consolider les finances publiques et maintenir une politique d'endettement viable, le Gouvernement s'est engagé à respecter les plafonds des nouveaux engagements et de décaissements des ressources extérieures. Une priorité a été accordée à la mobilisation des ressources concessionnelles et un plan de réduction des Soldes Engagés Non Décaissés (SENDS) préoccupants d'au moins un tiers avant la fin de l'année 2018 a été adopté. Il s'est donc agi d'identifier les conventions à SENDS à problème, de procéder à leur suppression ou de réorienter les ressources disponibles vers les projets plus matures.

Par ailleurs, au niveau international, le paysage de l'aide internationale au développement se distingue par l'émergence des nouveaux acteurs (ONG, secteur privé) et on observe une mutation des enjeux, où l'aide sera davantage utilisée comme un aiguillon à la production des Biens Publics Globaux (BPG), à travers notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2065 de l'Union Africaine.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 303 est d'améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun avec pour indicateur, le taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur. Le taux de réalisation de cet indicateur en 2018 est de 162%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	162%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	180%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 252 590 101	CP 3 252 590 101
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 742 803	Ecart CP -1 742 803
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 020 350 127	CP 3 020 350 127
TAUX DE CONSOMMATION	92,8 %	92,8 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La propension élevée du décaissement observé en 2018 s'explique essentiellement par l'accélération du rythme des travaux en préparation de l'organisation de la CAN 2019 et de l'opérationnalisation des projets de premières générations en prélude de la fin de la mise en œuvre du DSCE.	
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> - la formalisation du processus de mobilisation des financements extérieurs au Cameroun pour lever les contraintes inhérentes à l'instruction de certains projets. Il s'agira de définir les acteurs et leur positionnement dans le cycle de négociations; - la poursuite des actions pour la rationalisation des 02 communautés économiques (CEMAC et CEEAC); - le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique bilatéral, mais aussi la poursuite des négociations pour son extension à toute la région et Sous-région ; - l'expérimentation de financement innovant peu générateur d'endettement comme alternative à la baisse des ressources APD ; - la réduction des soldes engagés non décaissés pour une efficacité dans l'absorption des ressources mobilisées pour le développement 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Le Programme 303 est composé de 07 actions:

Action 01 : Densification du portefeuille de coopération ;

Action 02 : Renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale ;

Action 03 : Promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants ;

Action 04 : Coordination et pilotage du programme ;

Action 05 : Prospection des nouvelles opportunités de coopération et diversification des partenariats techniques et financiers ;

Action 06 : Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement ;

Action 07 : Négociation des accords de partenariat économique avec l'union européenne.

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 303 par action.

Action 01 DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION								
OBJECTIF	Accroître le volume des financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette							
Indicateur	Intitulé:	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature de conventions					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	Mds						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	1190.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	1550.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	554 milliards (dont 550,9 milliards en prêt y compris un appui budgétaire d'environ 65,6 milliards, et 48,2 milliards en dons)					81,35%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 250 212 000	1 250 212 000	1 145 731 992	1 145 731 992	1 005 704 306	1 005 704 306	87,7 %	87,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Programme Economique et Financier avec le FMI, encadre le processus de mobilisation des financements extérieurs. Ce programme met l'accent sur la mobilisation prioritaire des ressources concessionnelles et des appuis budgétaires, conditionnés par certains nombre de réformes des Finances Publiques							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<p>Les projets ayant donné lieu à la mobilisation desdits financements sont principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - signature d'un accord de financement pour la construction des réseaux de transport d'électricité de desserte et de bouclage de la ville de Douala, Société Générale, 108 milliards ; - signature d'un accord de financement pour l'importation du pétrole brut de la SONARA, BID, 44,6 milliards ; - signature d'un accord de financement pour l'Alimentation en Eau Potable 09 villes Phase 2, EXIMBANK China, 53,4 milliards ; - signature d'un accord de financement pour l'extension au plan national du système intelligent de vidéo surveillance urbaine (tranche 1-Phase 1), Bank of China, 22,95 milliards ; - signature d'un accord de financement pour la réhabilitation du stade Roumde-adjia, construction de son stade annexe et d'un hôtel 4 étoiles à Garoua, BMCE, 32 milliards ; - signature d'un accord de financement pour la construction du pont sur le fleuve Logone, BAD/FAD, 29,6 milliards ; - signature d'un accord de financement pour l'électrification rurale phase II, OFID, 7,8 milliards ; - signature d'un accord de financement pour le PRECASEM, Banque Mondiale, 16,2 milliards.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<p>Le processus de mobilisation bénéficie d'une programmation qui encadre et rationalise le volume de financement à mobiliser chaque année pour les besoins de chaque exercice</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - développer de nouveaux procédés de financement des projets d'investissement, en particulier ceux ayant un faible impact sur le poids de la dette. Il s'agit notamment des PPP et des mécanismes de financement innovants ; - veiller au respect des termes développer de nouveaux procédés de financement des projets d'investissement, en particulier ceux ayant un faible impact sur le poids de la dette. Il s'agit notamment des PPP et des mécanismes de financement innovants ;

Action 02 RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

OBJECTIF	Impulser la mise en place des réformes institutionnelles des Organisations sous-régionale (CEMAC, CEEAC, ...) et régionale (UA, ...)							
Indicateur	Intitulé:	Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régional et sous régionale effectivement mises en œuvre.					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 124%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	28.5						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	87%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	59 238 000	59 238 000	51 101 368	51 101 368	51 101 368	51 101 368	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'environnement économique de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Central (CEEAC) est caractérisé par une baisse des cours des matières premières, et un climat d'insécurité qui fragilisent les économies de la sous-région. En outre, la sous-région est exposée à une inflation associée à une baisse des réserves de change.</p> <p>Toutefois, les défis économiques régional et sous régional demeurent, il s'agit notamment de la réalisation des programmes d'infrastructures visant une interconnexion de leurs différentes capitales, une harmonisation des politiques économiques pour établir une réelle zone de libre-échange, et la rationalisation des 02 communautés économiques.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISEES (présentation des extraits)	<p>Comme activités majeures menées par la Direction de l'Intégration Régionale l'on compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre du Programme Economique Régional au Cameroun, laisse entrevoir des avancées significatives au niveau des composantes liées à l'axe « capital humain » et celui relatif aux « infrastructures économiques et aménagement du territoire ». En effet, les projets inscrits dans chacun de ces axes, soit respectivement 100% et 90,6% sont soit en cours d'exécution et/ ou de finalisation; - la célébration le 16 mars 2018, de la 9^{ème} édition de la Journée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sous le thème: « renforcement de l'entreprenariat des jeunes comme gage de développement inclusif et soutenu en zone CEMAC ». Elle a consisté en l'organisation de : <ul style="list-style-type: none"> · conférence-débat sur l'accès aux financements et autres facilités éventuellement disponibles en faveur des jeunes. La représentation de la CEMAC au Cameroun a été sollicitée à l'effet d'initier toute diligence liée à l'organisation d'ateliers/séminaires de formation approfondis sur ces questions. · journées portes ouvertes avec pour objectif de présenter d'une part l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale en abrégé OCEAC, et d'autre part le Comité Inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC). - l'élaboration d'une matrice de contextualisation de l'agenda 2063 fera l'objet d'un examen et d'une validation. Ladite matrice sera renseignée par toutes les parties prenantes, notamment les administrations sectorielles, les acteurs nationaux au développement (groupements patronaux, chambres consulaires, Société civile, organisations des jeunes et des femmes etc.) et les partenaires techniques et financiers (CEA, BAD etc.). - l'organisation de la 9^{ème} édition de la foire transfrontalière CEMAC (FOTRAC) s'est déroulée du 27 juin au 07 juillet 2018, à Kyé-Ossi dans le département de la Vallée du Ntem, Région du Sud, sur le thème « Célébrer l'Intégration Régionale, la Paix, la Sécurité par la Solidarité des Peuples ». 							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'écart observé dans la contextualisation du plan d'action de l'agenda 2063 est dû à une contrainte budgétaire (ressources budgétaires insuffisantes). A cet égard, le MINEPAT a bien voulu instruire la DAG de travailler avec la DIR pour la mobilisation des ressources nécessaires. Le dossier y relatif est en cours de traitement à la DAG
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- tirer avantage de la proximité avec le Nigéria, la première économie du continent africain ;- continuer à impulser l'intégration dans les zones CEMAC et CEEAC ;- finaliser la contextualisation de l'agenda 2063 de l'UA et porter haut la vision du Cameroun au niveau de ces regroupements africains

Action 03 PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS									
OBJECTIF	Capitaliser les opportunités de coopération décentralisée et des financements innovants								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de conventions conclus à travers la coopération décentralisée et de mécanismes de financements innovants mis en place.						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	8.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	226 000 000	226 000 000	453 772 750	453 772 750	373 772 750	373 772 750	82,3 %	82,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - au niveau international, l'on observe une raréfaction des financements concessionnels, ceci motive et explique l'intérêt récent du Gouvernement du camerounais pour les modes de financement alternatifs peu générateur d'endettement et qualifiée de financement innovant de l'économie. - au niveau national, le cadre organique qui porte création du MINDDEVEL donne à ce département ministériel l'essentiel des prérogatives sur les questions liées à la coopération décentralisée 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la contractualisation d'un consultant pour la réalisation de deux études sur l'implémentation de deux procédés de financement innovateurs pour le Cameroun. Il s'agit notamment de l'étude de faisabilité sur le financement participatif ou crowdfunding, qui permet de lever des fonds auprès d'un nombre conséquent d'agents économiques à travers les plateformes informatiques, et l'étude sur le modèle de financement « Package-Deal » favorable aux pays nantis en ressources naturelles mais dépourvus d'infrastructures structurantes pour leur expansion économique; - le comité chargé de la réflexion sur les stratégies des financements innovants au Cameroun assure l'accompagnement dudit cabinet et in fine la réception du livrable. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la création récente du MINDDEVEL et de son cadre organique lui a donné de fortes prérogatives dans le domaine de la coopération décentralisée, ce qui ne donne pas les coudées franches à la DGCOOP. Ceci justifie en grande partie l'absence d'une action menée par la DGCOOP pour l'exercice 2018 dans le cadre de la coopération décentralisée ; - les lourdeurs observées dans le processus d'attribution du marché, justifient à date la non réception du rapport Étude sur l'état des lieux des effets et impacts des Accords de Promotion et de Protection Réciproques signés par le Cameroun sur son économie; - aussi existe-t-il de réelles difficultés pour obtenir les informations nécessaires au calcul de l'indicateur de performance de cette action. En outre, cet indicateur ne relate pas réellement le contenu des activités qui sont menées dans cette action. 								
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - le repositionnement de la DGCOOP dans le processus de financement des collectivités Territoriales Décentralisée ; - l'implémentation et l'expérimentation de la lever des fonds par le mécanisme de financement participatifs ou crowdfunding. 								

Action 04 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Assurer la performance et l'efficacité de la mise en œuvre des activités de coopération							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		89.5					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	853 612 798	853 612 798	1 180 077 225	1 180 077 225	1 170 264 905	1 170 264 905	99,1 %	99,1 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre du Programme Economique et Financier avec le FMI et ses implications demeurent le principal encadrement du pilotage des programmes opérationnels. Il est non seulement question d'orthodoxie budgétaire pour contribuer à une consolidation budgétaire, mais aussi d'une responsabilité dans la dépense publique avec le budget programme qui se veut réaliste et axer sur les résultats							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les résultats majeurs de la coordination et du pilotage du programme sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un projet de rapport d'évaluation examinant d'une part la cohérence entre la stratégie de développement et le programme 303, et d'autre part faisant une analyse de sa mise en œuvre. La validation du document est en cours ; - la tenue de 03 réunions du dialogue de gestion pour un rendu des avancés des travaux relatifs à l'évaluation du programme 303; - la production des extraits majeurs de la chaine PPBS en préparation de l'exercice budgétaire 2019 (Revue et actualisation ; RAP ; CDMT ; Chaine de résultat). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Outre les activités citées ci-dessus, les ressources dédiées à cette action ont également permis de tenir les dialogues de gestion au sein des structures.							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration du dispositif (lettre de contractualisation, indicateur de résultats, tableaux de bord pour le suivi) de mesures de la performance du programme 303 ; - production d'un projet de protocole de gestion ; - contractualisation des acteurs de la performance. 							

Action 05 DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX								
OBJECTIF	Favoriser les Investissements Directs Étrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	10.0						
Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	119 000 000	119 000 000	111 697 499	111 697 499	111 697 499	111 697 499	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Il est question pour le Cameroun d'améliorer son climat des affaires pour être plus attractif à l'Investissement Direct Etranger qui permet le transfert des richesses, de savoir-faire, de la technologie, participe à la création d'emplois et génère d'importants revenus fiscaux. A cet effet, les Accords de Promotion et de Protection Réciproques des Investissements ont pour rôle de promouvoir les flux d'investissement en direction du Cameroun et de les protéger contre des risques souverains.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - l'examen et/ou la négociation de 08 projets d'Accords de Promotion et de Protection Réciproque des Investissements (APPRI) ; - la production et la validation d'un manuel simplifié de procédures devant conduire à la signature d'un APPRI ; - la validation du modèle d'APPRI camerounais, permettra d'encadrer les propositions d'accord soumis à l'examen ; - la production de deux contre-propositions adressées à l'Afrique du Sud et de l'Autriche comme réponse à leur offre d'APPRI; - la production des TDR, du DAO et l'accompagnement du Consultant chargé de réaliser l'état des lieux des effets et impacts des accords de Promotion et de Protection Réciproques des investissements signés par le Cameroun sur son économie; - la réception du rapport d'étude restant attendu pour l'année 2019 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>les lourdeurs observées dans le processus d'attribution du marché, justifient à date la non réception du rapport de l'Étude sur l'état des lieux des effets et impacts des Accords de Promotion et de Protection Réciproques signés par le Cameroun sur son économie;</p> <p>Il existe de réelles difficultés pour obtenir les informations nécessaires au calcul de l'indicateur de performance de cette action. En outre, cet indicateur ne relate pas le contenu des activités qui sont menées dans cette action.</p>							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - afin de donner plus de visibilité au modèle camerounais d'APPRI élaboré par le GT et validé par la hiérarchie, il serait souhaitable qu'un atelier de vulgarisation du susdit modèle soit organisé auprès des différents acteurs concernés ; - le Groupe de Travail projette en outre d'insérer une nouvelle activité dans son plan d'actions, notamment la connaissance et la formulation d'un avis sur les cas contentieux découlant de la signature et/ou de l'application d'un APPRI, à l'instar du contentieux entre investisseurs camerounais et vietnamiens du Groupe de téléphonie mobile NEXTEL dont a été saisi le MINREX. 							

Action 06 AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.									
OBJECTIF	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs.								
Indicateur	Intitulé:	Taux global de décaissement des financements extérieurs.						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,5%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	28.610000610351562							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	80.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	38%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	642 784 500	642 784 500	226 210 510	226 210 510	223 810 548	223 810 548	98,9 %	98,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	la problématique fondamentale est celle de la capacité d'absorption de l'aide au développement mise à la disposition. Elle pose les questions de soutenabilité de la dette mobilisée, mais aussi elle intègre dans une certaine mesure le respect des piliers propres à une efficacité de l'aide au développement. Il est donc question d'un suivi permanent de l'exécution physico-financière des projets de développement en cours, et de la maîtrise des contraintes d'exécution qui les accompagnent.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>- la mise en œuvre des activités relatives au Projet d'Appui au Suivi de l'Efficacité du Développement et du Partenariat Mondial pour le Développement Durable (PASEDD) a pour résultats majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la participation à troisième vague de l'enquête de l'OCDE sur le suivi des indicateurs du partenariat mondial (Préparation et collecte de données au niveau national) ; • la réalisation de l'étude sur le diagnostic du financement pour le développement (DFA) ; • le renforcement de la participation du Cameroun aux initiatives et plateformes internationales de dialogue sur le Partenariat Mondial pour une Coopération efficace au service du Développement (préparation, organisation et réalisation des visites de benchmarking sur la coordination des interventions de développement ; amélioration de l'accès à l'information sur le partenariat au développement ; etc.). <p>- la réalisation d'une large revue de portefeuille des projets faisant face à des contraintes dans leur exécution financière. L'échantillon d'analyse a été constitué sur la base de critères prenant non seulement en compte la longueur dans les délais de tirage, mais aussi la faiblesse des taux de décaissement. Suite à l'examen des conventions sélectionnées, la situation exhaustive des contraintes qui pèsent sur leur exécution et les recommandations pour les adresser ont été exposées. C'est ainsi que l'examen a distingué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conventions pouvant faire l'objet d'annulation ; • les conventions clôturées et présentant des reliquats de crédit ; • les conventions qui méritent un suivi particulier. <p>la consolidation des données nécessaires à la mise à jour de la plateforme DAD-Cameroun au 31 décembre 2017, il s'agit notamment du profil des conventions signées en 2017, des montants versés au titre des fonds de contrepartie et des décaissements en financement extérieur effectuer pour les conventions en activité sur l'exercice 2017. En outre, le Groupe de Travail a par la suite produit une liste des conventions en cours d'exécution en 2017, celle-ci à servir de base pour l'élaboration du rapport 2017 sur l'Aide de développement. Ce rapport fait ressortir une analyse de la situation au 31 décembre 2017 des engagements et des décaissements suivi d'une analyse de la performance du portefeuille actif.</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	l'utilisation des ressources budgétisées ont permis d'obtenir les résultats ci-dessus listés								

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- mise en œuvre des stratégies de mobilisation des financements intégrés du développement (sources intérieures et extérieures publiques et privées) ;- réalisation de l'étude sur les opportunités de mobilisation des financements mixte (« blended finance ») au Cameroun sur le modèle de Project finance en utilisant les ressources publiques (internes et APD) pour attirer les financements privés (fonds d'investissement, fonds de pension, fonds des fondations, etc.) pour le financement de l'agenda 2030 des ODD au Cameroun ainsi que t les priorités nationales de développement ;- préparation et réalisation de la 4è vague de l'enquête de suivi des indicateurs du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement;- suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur l'évaluation de la qualité de la coopération sud-sud et triangulaire au Cameroun en vue de l'amélioration de la contribution de cette forme de partenariat à l'atteinte des objectifs nationaux de développement et aux ODD ;- accompagner les sectoriels pour lever des financements extérieurs pour la maturation de leurs projets d'envergure.
-------------------	---

Action 07 NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

OBJECTIF	Conclure un Accord de Partenariat Économique complet et équilibré avec l'UE							
Indicateur	Intitulé:		Conclure un Accord de Partenariat Économique complet et équilibré avec l'UE.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 181,8%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		55.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	83 998 757	83 998 757	83 998 757	83 998 757	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'Accord de Partenariat Economique constitue à la fois un puissant vecteur de développement commercial et de développement économique qui favorisera l'insertion du pays dans la mondialisation néo-libérale. C'est ainsi que son opérationnalisation est préalable pour une internalisation de ces effets bénéfiques à l'économie camerounaise, il s'agit en grande partie du gain en compétitivité qu'elle apporte aux entreprises camerounaises sur le marché européen.</p> <p>Toutefois, cet accord reste incomplet au niveau de la sous-région CEMAC, ceci se justifie par le fait que l'accord a été négocié de manière unilatérale entre le Cameroun et Union Européenne. Aussi, l'éventualité de la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne doit être prise en compte pour limiter les effets pervers qui l'accompagnent</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>La mise en œuvre de l'accord de partenariat bilatéral avec l'Union Européen est en cours d'implémentation. A cet effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les produits de la première catégorie et ceux de la deuxième catégorie ont respectivement bénéficié au cours de l'exercice 2018 d'une exonération fiscale de l'ordre de 50% et 15% ; - des négociations sont en cours en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique bilatéral avec le Royaume Unis dans l'éventualité d'un BREXIT. L'objectif étant de couvrir le risque que pourrait causer la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	l'utilisation des ressources budgétisées ont permis d'obtenir les résultats ci-dessus listés							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - le CSMO APE-UE devrait considérer la négociation d'un APE régional comme un axe majeur de sa stratégie; - les aspects de qualité et de norme devrait faire l'objet d'une prise en considération par le Groupe de Travail; - des campagnes d'information sur les évolutions et des résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'APEB/CAM-UE soient réalisées pour une meilleure sensibilisation des populations cibles que sont les investisseurs et commerçants nationaux. 							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 304

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET
INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE.

Responsable du programme

M. OUM ELOMA Janvier
Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 304 intitulé « **renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire** », a pour objectif de rendre disponible l'ensemble des stratégies sectorielles et thématiques, ainsi que les schémas national et régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire définis par la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire au Cameroun.

Il vise à porter le nombre des stratégies de développement et schémas d'aménagement de 08 en 2018 à 14 en 2019 et 22 en 2020.

Pour ce faire, le programme 304 est décliné en 07 actions dont 06 opérationnelles et 01 action de coordination :

Action 01 : Appui au développement régional et local ;

Action 02 : Renforcement du processus de planification stratégique ;

Action 03 : Prospective et veille stratégique de développement ;

Action 04 : Planification des services sociaux et des ressources humaines de la nation et suivi des questions de population et du genre ;

Action 05 : Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières ;

Action 06 : Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire ;

Action 07 : Coordination et pilotage du Programme.

Pour la mise en œuvre de ces actions, le Programme 304 implique les structures suivantes du cadre organique du MINEPAT :

- la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS) ;
- le Division des Analyses Démographiques et des Migrations (DADM) ;
- la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières (DATZF) ;
- la Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local (DIADRL).

Les structures ci-après, dont le MINEPAT assure la tutelle participent également à la mise en œuvre du Programme 304. Il s'agit :

- du Bureau Central de Recensement et des Etudes de Population (BUCREP) ;
- du Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Economiques et Sociales du Cameroun (CAMERCAP-PARC) ;
- de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) ;
- de l'Institut Sous régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de Projets (ISTA) ;
- de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandaras (MIDIMA) ;
- de la Mission d'Etude pour l'Aménagement de l'Océan (MEAO) ;
- de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN).

Nombre de Programmes et Projets du Portefeuille du MINEPAT participent également à la mise en œuvre du Programme 304. Il s'agit :

- du Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
- du Sous-Programme de Réduction de Pauvreté à la Base- phase 2 (SPRPB-II) ;
- du Programme d'exécution de la convention « Riz-Maïs » et de la convention « Manioc » (PERIZ-MAÏS-MANIOC) ;
- du Programme Economique d'Aménagement du Territoire par la Promotion d'Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ;
- du Projet Filets Sociaux (PFS) ;
- du projet Planification Sociale ;
- du Programme d'Appui à Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS) ;
- du Projet Ressources du Sol et du Sous-sol des Régions du Nord et du Sud-Ouest (PRESS NO & SW) ;
- du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord (PULCI) ;
- du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle Minière du Dja et de la Zone Frontalière Adjacente (PADI-Dja) ;
- du Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT) ;
- du Programme de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières -Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon (PDIZTF) ;
- du Projet d'Electrification de 16 villages en zone Rurale et Périurbaine dans 10 Communes de la Région de l'Extrême-Nord (PERPREN) ;
- du Projet de Développement Rural Intégré-Chari Logone (PDRI-CL) ;
- du Comité Régional de Lutte Contre la Sécheresse (CRLS) ;
- du Programme de Développement Intégré et Communautaire de l'Atlantique (PDICA) ;
- du *Bakassi Peninsula Development Program* (BADEP).

OBJECTIF	Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	
Indicateur	Intitulé:	Le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	6.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	18.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 30 231 462 899	CP 27 938 068 742
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. OUM ELOMA Janvier, Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 304 s'est exécuté en 2018 dans un contexte marqué par :

- la volonté des pouvoirs publics de poursuivre le processus de décentralisation, manifestée par la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
- les lenteurs persistantes dans la mise en œuvre des procédures de passation des marchés et d'exécution des dépenses budgétaires ;
- l'urgence de la planification de la deuxième phase de la Vision 2035 ;
- la mise en œuvre de la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire ;
- la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- l'arrimage aux directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC, avec l'adoption de l'actuel Régime Financier de l'Etat (2018) ;
- la difficulté pour le financement de certaines activités majeures comme le 4ème RGPH.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

En relation avec l'indicateur de performance du programme 304, à savoir le nombre de stratégies sectorielles et thématiques, et de schémas d'aménagement et de développement durable du territoire, il convient de relever que les travaux de planification de la deuxième phase de la Vision 2035, pour lesquels les bases ont été posées au courant de l'exercice 2018, englobent également la production des 09 stratégies sectorielles et thématiques retenues, qui devraient également être disponibles dès 2019, comme le successeur du DSCE. Il s'agit des stratégies des secteurs infrastructures, industries et services, rural, santé, éducation et formation professionnelle, services sociaux et des stratégies thématiques de la gouvernance, de la compétitivité de l'économie, et du partenariat au développement.

Pour ce qui concerne la finalisation des schémas d'aménagement et de développement durable du territoire, plusieurs étapes intermédiaires ont été franchies.

Les détails de ces avancées sont présentés dans l'analyse de la performance des actions du programme 304, ainsi que ceux des différentes autres activités mises en œuvre, qui ne concourent pas directement à l'atteinte de l'objectif général du programme.

-

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	08	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	44,44%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 54 569 589 413	CP 52 276 195 256
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -24 338 126 514	Ecart CP -24 338 126 514
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 51 740 202 159	CP 51 740 202 159
TAUX DE CONSOMMATION	95,6 %	99,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>La mise en œuvre du programme en 2018 a permis d'enregistrer des avancées significatives vers l'atteinte de l'objectif qui est de rendre disponibles les stratégies de développement et les schémas d'aménagement du territoire. De manière précise on note que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de planification de la deuxième phase de la Vision 2035, dont les bases ont été posées au cours de l'exercice 2018 consacrent également le démarrage du processus devant rendre disponibles dès 2019, des stratégies sectorielles et thématiques retenues, en vue de leur mise en œuvre dès 2020; - les stratégies des secteurs infrastructures, industries et services, rural, santé, éducation et formation professionnelle, services sociaux et les stratégies thématiques de la gouvernance, de la compétitivité de l'économie, et du partenariat au développement ont été élaborées et sont en attente de validation. <p>Quant aux schémas d'aménagement et de développement durable du territoire, les avancées enregistrées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rapport sur les principes de base et les orientations fondamentales du schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire a été produit et approuvé. Le projet de rapport sur les objectifs stratégiques et le plan d'action quinquennal a également été produit et devrait être approuvé en 2019. Il s'agit du dernier livrable majeur de cette activité. Le niveau global d'exécution est de 80% ; • le rapport de prospective territoriale du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire de la Région de l'Est a été produit et approuvé. Le projet de rapport sur les principes de base et les orientations fondamentales a été produit et examiné par les acteurs concernés dans la Région de l'Est. Il reste son examen et approbation par la Commission de Suivi et de Recette Technique. Le niveau global d'exécution est de 70% ; • le rapport de prospective territoriale du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Sud a été produit et approuvé. Le niveau global d'exécution est de 60% ; • le projet de rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Adamaoua a été produit et examiné par les acteurs concernés dans la Région de l'Adamaoua. Il reste son examen et approbation par la Commission de Suivi et de Recette Technique. Le niveau global d'exécution est de 25% ; • le rapport d'établissement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Extrême-Nord a été produit et approuvé. L'atelier de lancement officiel a été organisé ; • le rapport d'établissement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Centre a été produit et approuvé. L'atelier de lancement officiel a été organisé ; • le rapport d'établissement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Littoral a été produit et approuvé. L'atelier de lancement officiel a été organisé ; • le projet de rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Ouest a été produit et examiné par les acteurs 	

	<p>concernés dans la Région de l'Ouest. Il reste son examen et approbation par la commission de suivi et de recette technique. Le niveau global d'exécution est de 25% ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • un premier draft du projet de Rapport de diagnostic territorial du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire de la Région du Nord-Ouest a été produit ; <p>pour les schémas d'aménagement et de développement durable du territoire des Régions du Nord et du Sud-Ouest, les offres parvenues au MINEPAT à l'issue des AAMI ont été analysées et le DAO a été examiné et approuvé par la Commission Spéciale de passation des marchés au titre du Fonds-Commun et par la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles.</p>
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> • - conduire à terme les travaux de planification de la deuxième phase de la Vision 2035, en veillant à rendre disponibles les 09 stratégies sectorielles et thématiques retenues ; - accélérer l'élaboration des outils d'aménagement du territoire et finaliser notamment le schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire, et les schémas d'aménagement et de développement durable du territoire des Régions de l'Est et du Sud.

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Le Programme 304 se compose 07 actions, que sont :

Action 08: Appui au développement régional et local ;

Action 09: Renforcement du processus de planification stratégique ;

Action 10: Prospective et veille stratégique de développement ;

Action 11: Planification des services sociaux et des ressources humaines de la Nation et suivi des questions de population et du genre ;

Action 12: Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières ;

Action 13: Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire ;

Action 14: Coordination et pilotage du programme.

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 304 par action.

Action 08 APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL									
OBJECTIF	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.								
Indicateur	Intitulé:	Proportion des Collectivités Territoriales Décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en œuvre					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	72.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	13 270 200 000	13 270 200 000	26 740 341 595	26 740 341 595	26 740 341 595	26 740 341 595	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de la mise en œuvre de cette action reste marqué par l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre et intensifier le processus de décentralisation engagé depuis 2004, et la nécessité de promouvoir les initiatives régionales et locales.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Parmi les activités majeures réalisées, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maturation des projets à inscrire dans le contrat-plan Etat/Commune de Lagdo ; - l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ; - la mise en œuvre des programmes et projets ci-après : <ul style="list-style-type: none"> o le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ; o le Projets Filets Sociaux (PFS) ; o le Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » (PERIZ-MAÏS-MANIOC) ; o le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ; <p>le Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB).</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Parmi les principales activités consommatrices des ressources destinées à la mise en œuvre de cette action, on peut citer la mise en œuvre : du PNDP (10 320 000 000 FCFA) ; du PFS (1 227 000 000 FCFA) ; et du Programmes Agropoles (600 000 FCFA), ainsi que l'accompagnement des GIC, ONG et Associations (300 000 000 FCFA).								

Perspectives 2019	<p>En termes de perspectives, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none">- la signature du contrat-plan Etat/Commune de Lagdo et le démarrage effectif de sa mise en œuvre opérationnelle.- l'intensification de la mise en œuvre de la 3^{ème} phase du PNDP en rendant disponible les PCD des Communes ;- la poursuite de la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base ;- l'accompagnement effectif des agropoles créés ;- la poursuite de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux ;- la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc ».
-------------------	---

Action 09 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre efficace du programme.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 468 096 889	1 468 096 889	1 386 600 447	1 386 600 447	1 342 605 968	1 342 605 968	96,8 %	96,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par la diminution des ressources de fonctionnement pour ce qui concerne particulièrement des structures de services centraux							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration du Plan d'Action et de la Feuille de Route 2018 du Programme • l'évaluation trimestrielle de la mise en œuvre du Plan d'Action et de la Feuille de Route du Programme 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Uniquement constituées des dotations en fonctionnement, les ressources de cette action ont été destinées au paiement des salaires des agents et au fonctionnement courant des services directs du responsable du programme, des Directions et Divisions Des dotations ont également été allouées pour contribuer au fonctionnement courant des Délégations Régionales et Départementales.							
Perspectives 2019	Poursuivre l'implémentation du dispositif de pilotage et de coordination du programme conformément au manuel de pilotage du Budget-Programme, en rendant disponibles les référentiels ci-après : le Protocole de Gestion ; les Rapports de synthèse trimestriels et le Rapport Annuel de Performance.							

Action 10 RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

OBJECTIF	Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimées aux objectifs du DSCE.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 67%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		10.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 971 998 853	2 971 998 853	2 066 894 612	2 066 894 612	1 574 895 994	1 574 895 994	99,6 %	99,6 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>La planification de la 2^{ème} phase de la Vision 2035 constitue l'élément principal qui a marqué la mise en œuvre de cette action.</p> <p>Il convient par ailleurs de relever la persistance de la difficulté à faire valider certaines stratégies sectorielles déjà élaborées. Il s'agit de la Stratégie de Développement des Services Sociaux et de la Stratégie de la Gouvernance.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Les avancées enregistrées portent essentiellement sur les travaux de planification de la 2^{ème} phase de la Vision 2035, l'évaluation et l'actualisation des stratégies sectorielles et thématiques, ainsi que l'accompagnement des administrations en vue d'aligner leurs interventions sur les orientations stratégiques de développement.</p> <p>Pour ce qui est des travaux de planification de la 2^{ème} phase de la Vision 2035 :</p> <ul style="list-style-type: none"> un Groupe Technique d'Encadrement des travaux de la seconde phase de la Vision 2035 (GTE-V2) a été mis en place par décision du MINEPAT ; une note conceptuelle devant servir de boussole des travaux de planification de la seconde phase de la Vision 2035 a été élaborée et validée par le GTE-V2 ; les termes de référence de toutes les activités à mener ont été élaborés par le secrétariat technique et ont fait progressivement l'objet d'examen et de validation par le GTE-V2. Il s'agit notamment des termes de référence des consultations participatives, des conférences de planification, des travaux de la caractérisation de l'émergence et de la méthodologie de la revue de politiques publiques ; le rapport de la revue des politiques de développement menées sur la période 2010-2017 a été élaboré ; le rapport préliminaire des travaux de caractérisation de l'émergence a été également produit et a déjà fait l'objet d'un examen par le GTE-V2 ; les rencontres sectorielles de planification se sont tenues du 23 octobre au 02 novembre 2018. Ces rencontres ont permis de faire le point sur les travaux d'opérationnalisation de la seconde phase de la Vision, d'échanger sur les contributions attendues des différentes administrations et du format de présentation desdites contributions. <p>Pour l'évaluation et l'actualisation des stratégies sectorielles et thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> les travaux de revue de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) ont été réalisés et le rapport 2018 de sa mise en œuvre a été élaboré ; le Comité d'orientation et de supervision de la mise en œuvre de la SDSR a été mis en place ; deux sessions du Secrétariat technique dudit Comité se sont tenues pour la validation du rapport de revue de la SDSR et d'autres rapports thématiques produits dans le secteur ; sept (07) consultants individuels ont été recrutés pour la relecture des stratégies sectorielles existantes et leur réaligement dans le cadre de la planification de la deuxième phase de la Vision 2035. 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<p>Les ressources destinées à la réalisation de cette action ont permis de mettre les bases en vue de la planification des travaux de la 2^{ème} phase de la Vision 2035 (1 100 000 000 FCFA), et de conduire les activités traditionnelles d'accompagnement des Départements ministériels pour la revue et l'actualisation des Programmes ministériels, l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et thématiques, et l'élaboration du CBMT.</p> <p>Une part non négligeable des ressources dotées à cette action sont affectées au financement de la mise en œuvre des activités du Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Economiques et Sociales du Cameroun (CAMERCAP-PARC) qui a bénéficié d'une dotation de 1 000 000 000 FCFA au cours de l'exercice 2018.</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - finaliser les travaux de formulation de la 2^{ème} phase de la Vision 2035 ; - rendre disponibles les 09 stratégies sectorielles et thématiques retenues ; - produire le CBMT ; <p>actualiser les Programmes ministériels pour le nouveau cycle du Budget-Programme (2020-2022).</p>

Action 11 PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT

OBJECTIF	Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 16,6%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		12.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	87 200 000	87 200 000	60 424 989	60 424 989	60 424 989	60 424 989	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élément principal qui a marqué le contexte de la mise en œuvre de cette action est l'exploitation du modèle MADIBA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation du modèle MADIBA ; Suivi de la mise en œuvre des activités de veille prospective. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Des analyses prospectives ont été réalisées à partir du modèle MADIBA et ont permis de produire deux notes de veille prospective.							
Perspectives 2019	La poursuite de l'exploitation du modèle MADIBA pour atteindre les objectifs de production de 10 notes de veille stratégique et de 02 bulletins de prospective économique.							

Action 12 PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE									
OBJECTIF	Développer des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	4.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	10.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 591 172 000	1 591 172 000	1 366 123 875	1 366 123 875	1 366 123 875	1 366 123 875	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par la mise en place des bases pour les travaux de planification de la 2^{ème} phase de la Vision 2035, qui vont également permettre de rendre disponibles les 09 stratégies sectorielles et thématiques retenues, pour lesquelles il est nécessaire de s'assurer de la prise en compte des questions de population, de genre et de vulnérabilité sociale. Un autre élément de contexte est la crise sécuritaire qui traverse certaines parties du territoire et les difficultés de financement qui entravent la mise en œuvre des opérations du 4^{ème} RGPH.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • la phase 2 de l'étude sur la structure du capital humain a été réalisée ; • un forum international sur le Dividende Démographique en Afrique et au Cameroun a été organisé du 3 au 4 avril 2018 à Yaoundé ; • une brochure intitulée « Produits contraceptifs modernes : appréhensions et réticences des femmes instruites de la ville de Yaoundé selon une enquête » a été produite à l'occasion de la célébration de la 29^{ème} Journée Mondiale de la Population, le 11 juillet 2018. • pour le compte des travaux préparatoires du 4^{ème} RGPH : <ul style="list-style-type: none"> • l'exécution de l'enquête post-censitaire test sur le terrain s'est déroulée du 05 au 20 mars 2018. Cette enquête a porté sur un échantillon de 36 zones de dénombrement, réparties dans les 12 Arrondissements retenus pour le recensement pilote. Les travaux d'exploitation et d'analyse des données de cette enquête post-censitaire test ont démarré ; • le processus de préparation du dénombrement principal est en cours dans la perspective de son exécution en janvier 2019. Les procédures de recrutement du personnel ont été lancées depuis le mois de février 2018, et les dossiers de candidatures des agents recenseurs, des contrôleurs et des superviseurs ont été reçus. Actuellement, ces dossiers se trouvent au niveau des délégations régionales et départementales du MINEPAT et des sous- préfetures en attente de leur dépouillement ; • en ce qui concerne le personnel à mettre à disposition pour la supervision, les dossiers des candidats sont en cours de dépouillement. • sur instruction de la hiérarchie, un comité ad-hoc a été mis en place pour optimiser le budget du 4^{ème} RGPH. Par ailleurs, le chronogramme des activités restantes a été actualisé ; • 32 950 Smartphones ont été livrés et rayonnés. Leur gravure (numérotation) est achevée ; • la mobilisation des ressources et le déblocage à temps des fonds ainsi que la gestion de la situation sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest constituent les principales difficultés pour une mise en œuvre harmonieuse des activités du dénombrement principal ; <p>un atelier de renforcement des capacités sur l'évaluation des données qualitatives et quantitatives du recensement a été organisé du 27 au 31 août 2018.</p>								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources prévues ont permis de contribuer en majeure partie à la poursuite des activités préparatoires du 4 ^{ème} RGPH.
Perspectives 2019	En perspective, il sera question d'assurer une bonne exécution des travaux du 4 ^{ème} RGPH et d'exécuter l'opération de dénombrement ainsi que l'enquête post censitaire au cours de l'année 2019. En outre, le du 4 ^{ème} RGPH permettra d'adopter et de vulgariser la déclaration de politique nationale de population actualisée, de conduire les études sur les mouvements migratoires internes.

Action 13 MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES										
OBJECTIF	Disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire									
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		4.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		8.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		4								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	10 483 594 157	8 190 200 000	22 882 229 631	20 588 835 474	20 588 835 474	20 588 835 474	89,9 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la nécessité de disposer des outils d'aménagement du territoire définis par la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun, et l'urgence de doter les zones frontalières et les zones d'aménagement prioritaires, d'infrastructures économiques et d'équipements sociaux.									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> · les travaux de l'élaboration du Schéma National et des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud se sont poursuivis. Pour les Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions du Nord et du Sud-Ouest, les offres parvenues au MINEPAT à l'issue des AAMI ont été analysées et le DAO a été examiné et approuvé par la Commission Spéciale de passation des marchés au titre du Fonds-Commun et par la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles ; · les travaux de construction des infrastructures dans certaines zones frontalières se sont également poursuivis (kits frontaliers de Nwa et d'Olamze, marchés frontaliers d'Ekok, Garoua-Boulai et Fotokol) ; · la poursuite des travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Mbouda, Foubot, Kye-Ossi et Mvangane ; · les travaux du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord se sont poursuivis avec un niveau global d'exécution de 60% ; <p>les études techniques pour la réalisation de certaines infrastructures ont également connu d'importantes avancées (aménagement d'une voie de contournement en amont du barrage hydroélectrique de Lagdo, avec construction d'un pont sur la Bénoué et de la réfection de la crête du barrage, étude de faisabilité pour la construction de la digue route Gobo-Kousseri et la réalisation des aménagements connexes, études en vue de la protection des berges, la construction des digues de protection et autres aménagements connexes dans la presqu'île de Bakassi et les localités environnantes).</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources de cette action ont permis de poursuivre les activités relatives à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, des études techniques de mise en valeur de certaines localités du territoire national, des travaux d'aménagement de certaines zones frontalières. Ces ressources ont également permis la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire (PULCI, PDRI-CL, PRODEBALT, PADI-Dja, PDICA, etc.).									
Perspectives 2019	<p>En perspective, il s'agira principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accélérer l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ; - de finaliser les études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements ; <p>d'intensifier la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire et des activités des Missions d'aménagement.</p>									

Action 14 RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF	Aménager les zones d'intervention prioritaire.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités d'aménagement du territoire budgétisées dans les zones d'intervention prioritaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	359 201 000	359 201 000	66 974 264	66 974 264	66 974 264	66 974 264	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action reste marquée par l'absence d'un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Au titre des activités majeures mises en œuvre, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la poursuite des travaux du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique – volet MINEPAT ; • la poursuite des travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Mbouda, Foubot, Kye-Ossi et Mvangane ; <p>la maturation des projets relatifs à la construction des adductions d'eau potable de Soule-Roua, Mindif et Waza.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'essentiel des ressources de cette action étaient destinées aux travaux de maturation des projets relatifs à la construction des adductions d'eau potable de Soulede-Roua, Mindif et Waza.							
Perspectives 2019	Concevoir un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire en vue de donner une meilleure lisibilité à cette action.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Cette partie fait ressortir le bilan stratégique, les leçons apprises et les perspectives émanant de la mise en œuvre des programmes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En 2018, les résultats obtenus par les programmes du ministère ont contribué à maintenir le volume d'activités dans tous les secteurs de l'économie en dépit des environnements international et national peu favorables.

Ainsi, à travers la mise en œuvre du programme 302 : « **appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance** », les résultats engrangés sont les suivants :

- vingt-quatre (24) notes bimensuelles pour la période de janvier – décembre 2018 ;
- dix (10) rapports régionaux sur le Développement Economique du Cameroun et un rapport national;
- deux (02) rapports sur les perspectives de l'économie camerounaise;
- deux (02) tableaux de bord de l'économie camerounaise;
- un (01) document de politique économique;
- un (01) rapport sur l'état de mise en œuvre des réformes pour le climat des affaires à transmettre à la Banque Mondiale pour le rapport Doing Business 2018;
- une (01) enquête sur le climat des affaires;
- deux (02) documents de cadrage macroéconomique;
- un (01) rapport provisoire du Recensement Général des Entreprises;
- la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'INS;
- un (01) rapport sur la compétitivité de l'économie camerounaise;
- des appuis directs pour la mise en place des industries de transformation dans le secteur de l'agroalimentaire;
- une (01) monographie de la filière pomme de terre;
- un (01) rapport d'évaluation du Budget d'Investissement Public;
- un (01) rapport sur la chaîne des résultats ministériels 2017;
- un (01) rapport sur la chaîne des résultats des Etablissements Publics Administratifs (EPA) 2017;
- un (01) rapport sur la chaîne des résultats des Projets à financement extérieur 2017.

En matière de **coopération économique et technique** (Programme 303), de nombreux accords pour le financement (prêts et dons) des projets de développement et d'infrastructures ont été signés pour la réalisation des projets prioritaires ci-après :

i. En prêts non concessionnel

- le projet de construction des réseaux de transport d'électricité de desserte et débouclage de la ville de Douala (Crédit Acheteur) pour un montant de 108,662 milliards de FCFA ;
- le projet d'importations du pétrole brut de la SONARA pour un montant de 44,6 milliards

de FCFA ;

- le projet d'Alimentation en Eau Potable de 09 villes Phase 2 pour un montant de 53,46 milliards de FCFA ;
- le projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéo surveillance urbaine (tranche 1-Phase 1) pour un montant de 22,95 milliards de FCFA ;
- le projet de réhabilitation du stade Roumde-Adja, construction de son stade annexe et d'un hôtel 4 étoiles à Garoua pour un montant de 32,013 milliards de FCFA ;
- le projet d'Infrastructures Agricoles et de Développement des Chaines de Valeurs au Cameroun (PIADCV) pour un montant de 30,346 milliards de FCFA ;
- le Prêt de Soutien Budgétaire (PSB) de l'AFD à la république du Cameroun (Phase II-2018) pour un montant de 65,6 milliards de FCFA.

ii. En prêts concessionnel

- le projet de construction du pont sur le fleuve Logone entre le Cameroun et le Tchad pour un montant de 29,65 milliards de FCFA ;
- le projet d'électrification rurale phase II pour un montant de 7,8 milliards de FCFA ;
- le Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs Secteur Minier (PRECASEM) phase 2 pour un montant de 16,16 milliards de FCFA ;
- le Prêt de Soutien Budgétaire (PSB) de l'AFD à la république du Cameroun (Phase II-2018) pour un montant de 65,6 milliards de FCFA.

iii. Pour ce qui est des dons

- le programme d'appui à la valorisation, la transformation et l'industrialisation des produits agricoles (TRANSFAGRI) pour un montant de 17,711 milliards de FCFA ;
- le Fonds d'Assistance Technique à l'Elaboration des Politiques publiques (FATEP) pour un montant de 1,049 milliards de FCFA ;
- le projet de développement des Capitales régionales 2 (Volet études) pour un montant de 19,679 milliards de FCFA ;
- le projet pour la malnutrition des enfants de moins de 5 ans dans les zones affectées par les crises humanitaires (Phase 2) pour un montant de 9,84 milliards de FCFA.

En matière de **planification et d'aménagement du territoire** (Programme 304), les résultats obtenus sont les suivants :

- un (01) rapport sur les principes de base et les orientations fondamentales du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;
- un (01) rapport de prospective territoriale du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Est ;
- un (01) rapport de prospective territoriale du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Sud;
- un (01) rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Adamaoua;

- un (01) rapport d'établissement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Extrême-Nord ;
- un (01) rapport d'établissement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Centre;
- un (01) rapport d'établissement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Littoral;
- un (01) projet de rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Ouest;
- un (01) draft du projet de Rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord-Ouest.

3.2. LEÇONS APPRISSES

De la mise en œuvre des programmes au 31 décembre de l'exercice 2018, les principaux enseignements sont les suivants :

- l'insuffisante maturation des projets inscrits au Budget d'Investissement Public obère la bonne exécution desdits projets ;
- l'instabilité de l'application PROBMIS dédiée à la gestion de la dépense publique rallonge à contrario les délais de traitement des dossiers ;
- l'inscription de certaines activités de fonctionnement en investissement rend difficile la mobilisation des ressources;
- les lenteurs observées dans le processus de passation des marchés représentent un risque pour la bonne exécution du BIP ;
- les indicateurs ne permettent pas toujours de renseigner la performance réelle des actions et de certains programmes.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Eu égard aux enseignements tirés, il est envisagé:

- l'amélioration des conditions de travail (construction, réhabilitation des locaux des services centraux et déconcentrés, équipement des services en matériels informatiques et internet, mise à jour du fichier du parc automobile du MINEPAT) ;
- le renforcement des capacités du personnel et la poursuite de la mise en œuvre du plan triennal de formation du personnel ;
- la poursuite du déploiement du contrôle de gestion au sein du département ministériel;
- l'amélioration des conditions de pré-archivage et d'archivage ;
- la poursuite des actions visant à maintenir un niveau élevé de l'exécution du BIP ;
- le renforcement du processus de maturation des projets ;
- la poursuite de la structuration des filières porteuses de croissance, ainsi que la modernisation de l'appareil de production ;

- le renforcement de la surveillance économique ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- le renforcement du processus d'élaboration des CDMT ;
- la poursuite de la mise en œuvre des programmes et projets visant à améliorer la productivité nationale ;
- la conduite à terme des travaux de planification de la deuxième phase de la Vision 2035 ;
- l'accélération de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire et la finalisation du Schéma National d'Aménagement de Développement Durable du Territoire ainsi que les Schémas d'Aménagement de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Est et du Sud ;
- la contribution à la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;
- la formalisation du processus de mobilisation des financements extérieurs au Cameroun pour lever les contraintes inhérentes à l'instruction de certains projets ;
- le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique bilatéral;
- la recherche de financements innovants ;
- la réduction des soldes engagés non décaissés pour une efficacité dans l'absorption des ressources mobilisées pour le développement.